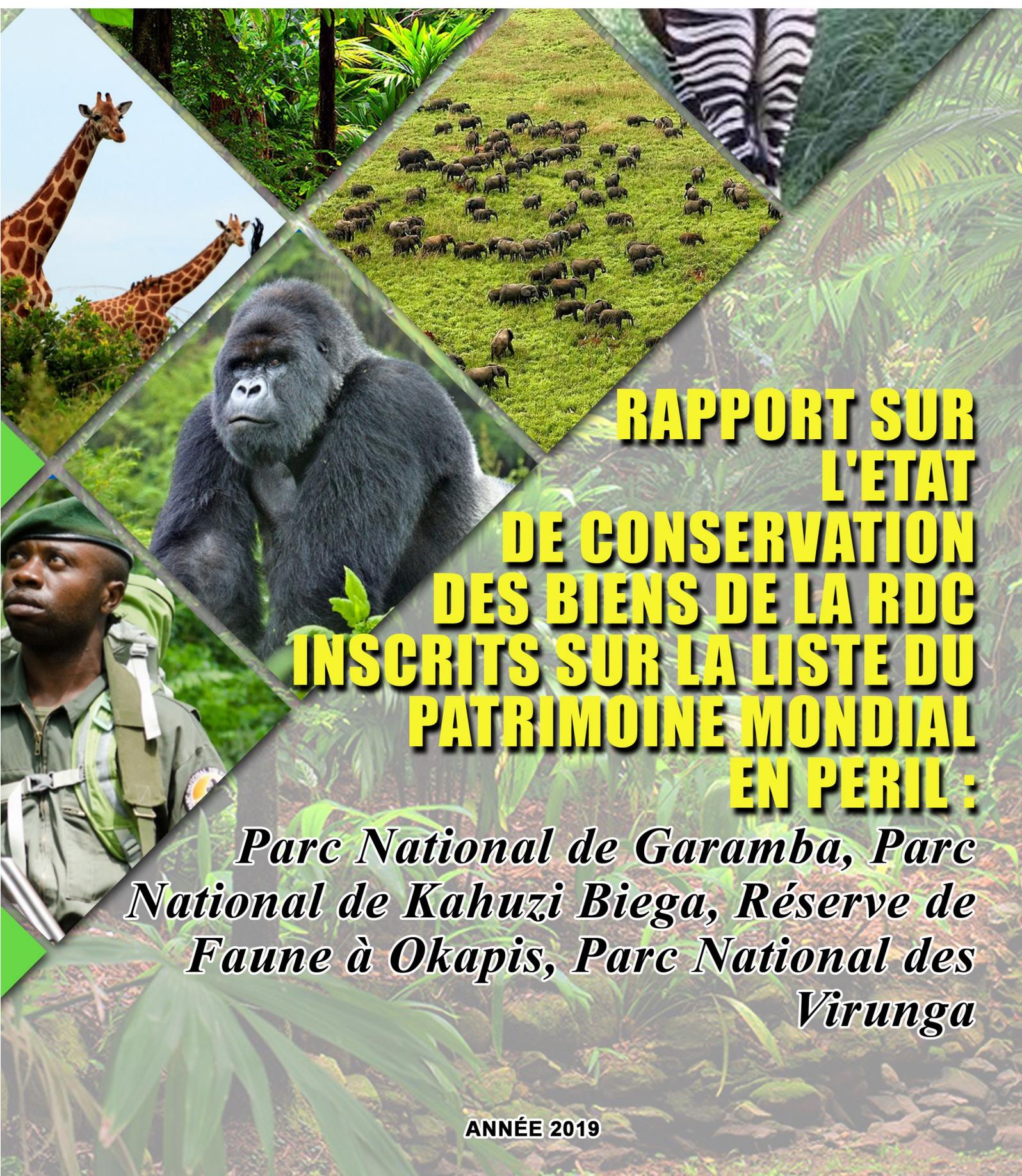




RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
INSTITUT CONGOLAIS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE  
DIRECTION GENERALE



**RAPPORT SUR  
L'ETAT  
DE CONSERVATION  
DES BIENS DE LA RDC  
INSCRITS SUR LA LISTE DU  
PATRIMOINE MONDIAL  
EN PERIL :**

*Parc National de Garamba, Parc  
National de Kahuzi Biega, Réserve de  
Faune à Okapis, Parc National des  
Virunga*

ANNÉE 2019



**RAPPORT SUR  
L'ETAT  
DE CONSERVATION  
DES BIENS DE LA RDC  
INSCRITS SUR LA LISTE DU  
PATRIMOINE MONDIAL  
EN PERIL :**

*Parc National de Garamba, Parc  
National de Kahuzi Biega, Réserve de  
Faune à Okapis, Parc National des  
Virunga*



# Le réseau des aires protégées de la République démocratique du Congo

Le réseau des aires protégées de la République Démocratique du Congo (RDC) couvre 13,5% (31 676 024 ha) du territoire nationale et comprend plusieurs catégories de gestion d'aires protégées in et ex situ, dont notamment les parcs nationaux, les réserves naturelles, les domaines et réserves de chasse et les jardins zoologiques et botaniques. Ce grand nombre de catégories, et la diversité d'objectifs de gestion à laquelle il donne lieu, reflète l'histoire de la conservation en RDC. Aujourd'hui le réseau représente à des degrés variés les différents types d'écosystèmes terrestre et aquatique de la RDC.

L'ICCN est l'établissement public en charge de la gestion des aires protégées en RDC. L'ICCN a développé des partenariats avec une quarantaine d'institutions et organisations nationales et internationales. Celles-ci contribuent à la gestion du réseau des aires protégées sur les plans financier et technique.

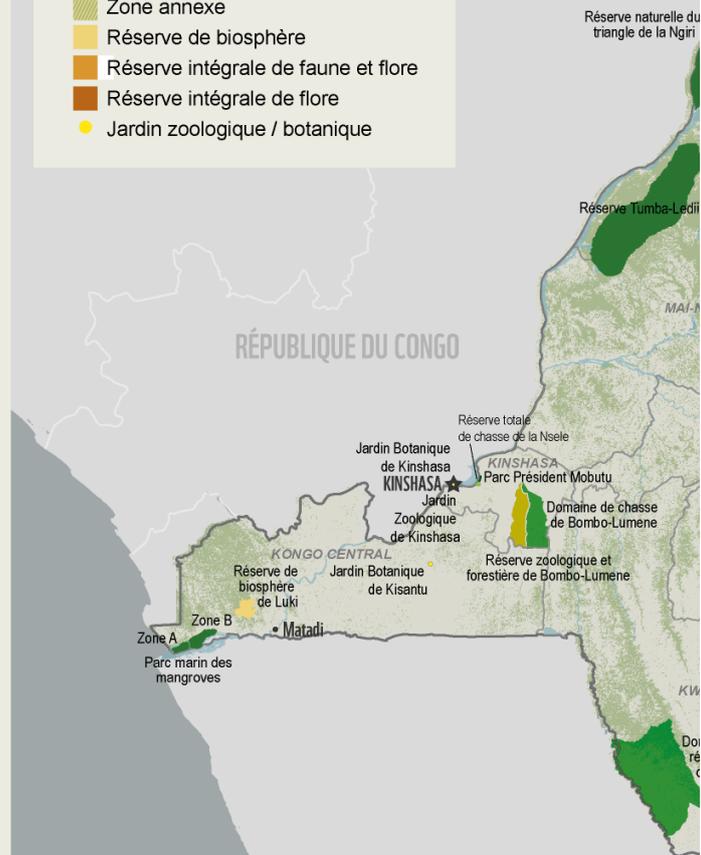
Nom	Catégorie de gestion	Superficie (ha)	L'agence en charge de gestion
Domaine de chasse de Bit-Uéré*	Domaine de chasse	3 268 966	ICCN
Domaine de chasse de Bombo-Lumene*	Domaine de chasse	250 505	ICCN
Domaine de chasse de Fizi (Secteur de la Kifombwe)	Domaine de chasse	40 287	ICCN
Domaine de chasse de Fizi (Secteur de la Nembra)	Domaine de chasse	45 819	ICCN
Domaine de chasse de Gangala na Bodio*	Domaine de chasse	384 814	ICCN
Domaine de Chasse de Gungu*	Domaine de chasse	136 809	ICCN
Domaine de chasse de Kiziba-Daluba	Domaine de chasse	11 769	ICCN
Domaine de chasse de la Basse Kando*	Domaine de chasse	58 951	ICCN
Domaine de chasse de la Bushimaie*	Domaine de chasse	264 417	ICCN
Domaine de chasse de la Maika*	Domaine de chasse	41 881	ICCN
Domaine de chasse de Lac Tshangalele*	Domaine de chasse	39 772	ICCN
Domaine de chasse de Luama Katanga	Domaine de chasse	230 605	ICCN
Domaine de chasse de Luama Kivu*	Domaine de chasse	201 477	ICCN
Domaine de chasse de Manga*	Domaine de chasse	1 192 883	ICCN
Domaine de chasse de Mulumbu	Domaine de chasse	64 264	ICCN
Domaine de chasse de plateau de Kundelungu*	Domaine de chasse	164 518	ICCN
Domaine de chasse de Rutshuru*	Domaine de chasse	66 067	ICCN
Domaine de chasse des Azande (Bloc occidental)*	Domaine de chasse	225 335	ICCN
Domaine de chasse des Azande (Bloc oriental)*	Domaine de chasse	162 818	ICCN
Domaine de chasse des Mondo-Missa*	Domaine de chasse	182 696	ICCN
Domaine de chasse des Watalinga	Domaine de chasse	non-cartographié	ICCN
Domaine de chasse d'Oshwe	Domaine de chasse	1 684 468	ICCN
Domaine de chasse du Ruwenzori	Domaine de chasse	non-cartographié	ICCN
Domaine de chasse réservée de Lubudi-Sampwe*	Domaine de chasse	1 413 913	ICCN
Domaine de Mwene Musoma	Domaine de chasse	12 111	ICCN
Domaine des Mwene Kay	Domaine de chasse	5 083	ICCN
Domaine et réserve de chasse de Swa-Kibula*	Domaine de chasse	729 081	ICCN
Réserve à éléphants en territoire de Kaniama	Domaine de chasse	137 774	ICCN
Réserve communautaire des bonobos d'Iyondji*	Forêt classée	102 224	ICCN
Jardin botanique de Kinshasa*	Jardin botanique	non-cartographié	ICCN
Jardin botanique de Kisantu*	Jardin botanique	non-cartographié	ICCN
Jardin botanique d'Elé*	Jardin botanique	non-cartographié	ICCN
Jardin zoologique de Kinshasa*	Jardin zoologique	non-cartographié	ICCN
Jardin zoologique de Kisangani*	Jardin zoologique	non-cartographié	ICCN
Jardin zoologique de Lubumbashi*	Jardin zoologique	non-cartographié	ICCN
Jardin zoologique et botanique de Gbadolité*	Jardin zoologique et botanique	non-cartographié	ICCN
Réserve de biosphère de Lufira***	Réserve de biosphère	69 544	MEDD
Réserve de biosphère de Luki***	Réserve de biosphère	33 567	MEDD
Réserve de biosphère de Yangambi***	Réserve de biosphère	229 530	MEDD
Réserve de chasse dans le district de Kibali-Iuri	Réserve de chasse	743 828	ICCN
Réserve de chasse de Bushimaie (Bloc A)*	Réserve de chasse	10 876	ICCN
Réserve de chasse de Bushimaie (Bloc B)*	Réserve de chasse	83 833	ICCN
Réserve de chasse de Bushimaie (Bloc D)*	Réserve de chasse	17 612	ICCN
Réserve de chasse de Luama Kivu*	Réserve de chasse	160 334	ICCN
Réserve de chasse de Rubi-Télé*	Réserve de chasse	1 120 928	ICCN
Réserve de chasse et de pêche du lac Kwana	Réserve de chasse	29	ICCN
Réserve de faune et forestière de Kalwazi	Réserve de chasse	non-cartographié	ICCN
Réserve de faune et forestière de la Nsele	Réserve de chasse	non-cartographié	ICCN
Réserve intégrée de chasse de la Mufulu*	Réserve de chasse	96 852	ICCN
Réserve intégrée de chasse de Tshikamba	Réserve de chasse	102 092	ICCN
Réserve intégrée de chasse des Alunda et des Tutsholwe	Réserve de chasse	450 646	ICCN
Réserve totale de chasse de Bubuhu-Hululu	Réserve de chasse	non-cartographié	ICCN
Réserve totale de chasse de Gungu*	Réserve de chasse	222 477	ICCN
Réserve totale de chasse en territoire d'Elisabethville	Réserve de chasse	non-cartographié	ICCN
Réserve intégrale de flore dans l'île Idjwi et certains îlots	Réserve intégrale de flore	non-cartographié	ICCN
Réserve intégrale de flore en territoire de Beni (Kivu)	Réserve intégrale de flore	non-cartographié	ICCN
Réserve intégrale de la faune et de la flore des îles Kitambwe ou îles du New York Herald	Réserve intégrale de la faune et de la flore	non-cartographié	ICCN
Réserve de faune à okapi*	Réserve naturelle	1 384 674	ICCN
Réserve de faune de Kabobo	Réserve naturelle	146 931	ICCN
Réserve des primates de Kisimba-kikobo*	Réserve naturelle	96 327	ICCN
Réserve forestière de Lomako-Yokokala*	Réserve naturelle	360 188	ICCN
Réserve naturelle de bonobo de Kokoloponi*	Réserve naturelle	371 274	ICCN
Réserve naturelle de Ngandja*	Réserve naturelle	280 714	ICCN
Réserve naturelle de Sarambwe*	Réserve naturelle	75 266	ICCN
Réserve naturelle de Tayna*	Réserve naturelle	89 292	ICCN
Réserve naturelle des mangroves (Zone A)*	Réserve naturelle	19 635	ICCN
Réserve naturelle des mangroves (Zone B)*	Réserve naturelle	32 860	ICCN
Réserve naturelle d'Iombwe*	Réserve naturelle	569 501	ICCN
Réserve naturelle du Sankuru*	Réserve naturelle	2 652 281	ICCN
Réserve naturelle du triangle de la Ngim*	Réserve naturelle	519 596	ICCN
Réserve Tumba-Ledima*	Réserve naturelle	741 177	ICCN
Parc national de la Garamba*	Réserve naturelle intégrale	511 195	ICCN
Parc national de la Maiko*	Réserve naturelle intégrale	1 044 996	ICCN
Parc national de la Salonga - Bloc nord*	Réserve naturelle intégrale	1 612 007	ICCN
Parc national de la Salonga - Bloc sud*	Réserve naturelle intégrale	1 704 580	ICCN
Parc national de Lomami*	Réserve naturelle intégrale	881 716	ICCN
Parc national de l'Upemba*	Réserve naturelle intégrale	991 496	ICCN
Parc national des Kundelungu*	Réserve naturelle intégrale	250 248	ICCN
Parc national des Vinunga*	Réserve naturelle intégrale	776 893	ICCN
Parc national du Kahuzi-Biega*	Réserve naturelle intégrale	668 937	ICCN
Parc Président Mobutu*	Réserve naturelle intégrale	3 417	ICCN
Réserve scientifique de la Luo**	Réserve scientifique	47 654	CREF
Réserve scientifique de Mabal***	Réserve scientifique	2 346	CREF
Réserve de faune du Bomu*	Réserve spéciale	1 066 711	ICCN
Réserve zoologique et forestière dans la région des Monts Homas*	Réserve zoologique et forestière	31 401	ICCN
Réserve zoologique et forestière de la Bombo-Lumene*	Réserve zoologique et forestière	107 147	ICCN
Parc national de l'Upemba - Zone Annexe*	Zone annexe	280 749	ICCN
Parc national des Kundelungu - Zone Annexe*	Zone annexe	585 940	ICCN

## Légende

- ★ Capitale nationale
- Capitale provinciale
- Province
- Cours d'eau

## Catégorie de gestion

- Réserve naturelle intégrale
- Réserve naturelle
- Domaine de chasse
- Réserve de chasse
- Réserve scientifique
- Forêt classée
- Réserve spéciale
- Réserve zoologique et forestière
- Zone annexe
- Réserve de biosphère
- Réserve intégrale de faune et flore
- Réserve intégrale de flore
- Jardin zoologique / botanique



Catégorie de gestion	Nombre	Superficie (ha)	% du territoire
Réserve naturelle intégrale	10	8 445 489	3,60
Zone annexe	2	866 689	0,37
Réserve naturelle	14	7 319 726	3,12
Domaine de chasse	26	11 017 105	4,70
Réserve de chasse	11	3 008 912	1,28
Réserve spéciale	1	1 066 711	0,45
Forêt classée	1	102 224	0,04
Réserve zoologique et forestière	2	138 548	0,06
Réserve scientifique	2	50 000	0,02
Réserve de biosphère	3	332 641	0,14
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>32 348 045</b>	<b>13,78</b>

Note : Cette carte des aires protégées de la République démocratique du Congo (RDC) a été réalisée sur base de l'analyse des textes légaux compilés par le Programme d'Appui au Réseau des Aires Protégées (PARAP).  
 Localités : UCL Geomatics, 2008; Cours d'eau / plan d'eau, routes et entités administratives de la RDC - RCG, 2013; fond de carte forestière: Hansen/UMD/Google/USGS.

Sources de données : Aires protégées - AWF, FZS, J. Hart, PARAP, SYGIAP, WRI, UMD, WCS et WWF;  
 Localités - UCL Geomatics, 2008; Cours d'eau / plan d'eau, routes et entités administratives de la RDC - RCG, 2013; fond de carte forestière: Hansen/UMD/Google/USGS.

\* Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) est présent sur le site

\*\* Les réserves scientifiques sont sous la gestion du Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique, à travers du Centre de Recherche en Ecologie et Forêt (CREF).

\*\*\* Les réserves de biosphère sont sous la gestion du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD), à travers le comité national Man and Biosphere Reserve (MAB), et le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique à travers l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA).







## REMERCIEMENTS

Nous remercions toute l'équipe focale de l'ICCN/DG, les Chefs de sites ainsi que les partenaires techniques pour avoir contribué à la collecte et à la compilation des éléments du présent rapport sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial de la RDC pour l'année 2019.



# TABLE DES MATIERES

## TABLE DES MATIERES

<b>ACRONYMES.....</b>	<b>10</b>	<b>3.2. PARC NATIONAL DE KAHUZI BIEGA (N 137).....</b>	<b>28</b>
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>	3.2.1. Réponse de l'Etat partie à la décision du Comité du Patrimoine Mondial .....	<b>28</b>
<b>II.REPONSES DE L'ETAT PARTIE SUR LA DECISION GÉNÉRALE (DECISION 40.COM/7A.42).....</b>	<b>11</b>	3.2.2. Succès et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des mesures correctives .....	<b>35</b>
2.1. Mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa.....	<b>11</b>	3.2.3. Perspectives ou calendrier des actions planifiées pour l'année suivante afin de parachever les mesures correctives.....	<b>36</b>
2.2. Mesures relatives au rétablissement de la sécurité dans les biens du Patrimoine Mondial de la RDC.....	<b>13</b>	3.2.4. Progrès réalisés vers l'état de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR).....	<b>36</b>
2.3. Situation actuelle par rapport à l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le parc national de la Salonga (PNS) et le parc national des Virunga (PNVi).....	<b>13</b>	<b>3.3. RESERVE DE FAUNE A OKAPI.....</b>	<b>37</b>
2.4. Mobilisation de financement durable pour les biens de la RDC.....	<b>14</b>	3.3.1. Réponse de l'Etat partie à la décision du Comité du Patrimoine Mondial (PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES CORRECTIVES).....	<b>37</b>
<b>III. ETAT DE CONSERVATION DE QUATRE BIENS DE LA RDC INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERI.....</b>	<b>15</b>	3.3.2. Succès et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des mesures correctives.....	<b>42</b>
<b>3.1. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA (N 139) .....</b>	<b>15</b>	3.3.3. Perspectives ou calendrier des actions planifiées pour l'année suivante afin de parachever les mesures correctives.....	<b>43</b>
3.1.1. Réponse de l'Etat partie à la décision du Comité du Patrimoine Mondial (PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES CORRECTIVES).....	<b>15</b>	3.3.4. Progrès réalisés vers l'état de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR).....	<b>43</b>
3.1.2. Succès et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des mesures correctives.....	<b>23</b>	<b>3.4. PARC NATIONAL DES VIRUNGA .....</b>	<b>45</b>
3.1.3. Perspectives ou calendrier des actions planifiées pour l'année suivante afin de parachever les mesures correctives.....	<b>24</b>	3.4.1. Réponse de l'Etat partie à la décision du Comité du Patrimoine Mondial .....	<b>45</b>
3.1.4. Autres réalisations entrant dans l'amélioration de la gestion du Bien.....	<b>24</b>	3.3.2. Succès et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des mesures correctives.....	<b>53</b>
3.1.5. Progrès réalisés vers l'état de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR).....	<b>27</b>	3.3.3. Perspectives ou calendrier des actions planifiées pour l'année suivante afin de parachever les mesures correctives.....	<b>55</b>

## ACRONYMES

ADF	: Allied Democratic Forces
AFM	: Administrateurs de Foyers Miniers
ANR	: Agence Nationale de Renseignements
CCOP	: Centre pour la Coordination des Opérations
CCPF	: Commission Consultative Provinciale pour les Forêts
CICR	: Comité International de la Croix-Rouge
CGCC	: Conseil de Gouvernance de Conservation Communautaire
CLCD	: Comité local de conservation et Développement
CorPPN	: Corps pour la protection des parcs nationaux
DGM	: Direction Générale d'immigration
FARDC	: Forces armés de la République démocratique du Congo
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
GVTC	: Greater Virunga Tansborder Cooperation
ICCN	: Institut Congolais pour la conservation de la Nature
LAB	: Lutte anti-braconnage
OPJ	: Officiers de police judiciaire
PME	: Petite et moyenne entreprise
PNC	: Police national Congolaise
PNG	: Parc National de la Garamba
PNKB	: Parc National de Kahuzi-Biega
PNS	: Parc national de la Salonga
RFO	: Réserve de faune à Okapi
SIG	: Système d'information géographique
SOCO	: Société d'extraction pétrolière et de courtage
SSWLS	: Service étatique en charge de la faune du Soudan du Sud
UICN	: Union international pour la conservation de la Nature
VCP	: Véhicules check points
VUE	: Valeurs Universelles Exceptionnelles

## I. INTRODUCTION

Le Comité du Patrimoine mondial avait examiné le dossier des cinq biens de la RDC au cours de sa 43<sup>ème</sup> session tenue du 30 juin au 10 juillet 2019 à Bakou à Azerbaïdjin et, au regard des menaces qui continuent à compromettre leurs Valeurs Universelles Exceptionnelles, a décidé de les maintenir sur la liste en péril.

Les missions de suivi réactif ont été réalisées en 2016 dans quatre biens de la RDC (PNG, PNS, PNKB, RFO), et au PNVi en Avril 2018. On note la toute dernière mission qui venait d'avoir lieu au PNS du 23 janvier au 3 février 2020. Concernant le PNS, en particulier, la dernière mission de suivi réactif avait comme objectif d'évaluer le progrès par rapport à la mise en œuvre de mesures correctives vers l'amélioration de l'état de conservation afin d'envisager le retrait prochain de ce bien sur la liste en péril.

Le présent rapport décrit l'état de conservation de quatre biens du Patrimoine mondial de la République Démocratique du Congo pour l'année 2019 ; celui du Parc National de Salonga ayant déjà été transmis au CPM quelques semaines plutôt. Les quatre biens concernés par ce rapport sont : Parc National de la Garamba (PNG), Parc National de Kahuzi-Biege (PNKB), la Réserve de Faune à Okapi (RFO) et Parc National des Virunga (PNVi). Le rapport met en exergue le progrès réalisé par rapport à la mise en œuvre des activités au cours de l'année 2019 pour chacun bien.

A titre introductif, le rapport donne les réponses aux recommandations contenues dans la décision générale sur les biens de la République Démocratique du Congo (Décision 40 COM/7A.42 et 40 COM/7A.42.Add). Ensuite, pour chacun des biens, le rapport est en conformité avec le format recommandé et comprends les subdivisions ci-après :

- 1°. Réponses de l'Etat partie à la décision du Comité du Patrimoine mondial au regard des mesures correctives assorties des efforts déployés à travers les actions mises en œuvre ;
- 2°. Succès et difficultés rencontrées ;
- 3°. Perspectives ou calendrier des actions planifiées pour l'année suivante afin de parachever les mesures correctives
- 4°. Progrès réalisés vers le retrait du bien de la liste du patrimoine mondial en péril.

Il convient de signaler que selon le cas, le rapport fait mention d'autres réalisations et/ou problèmes qui font émergence et qui affecteraient positivement et/ou négativement les Valeurs Universelles Exceptionnelles des biens.

## II. REPONSES DE L'ETAT PARTIE SUR LA DECISION GÉNÉRALE (DECISION 40.COM/7A.42)

### 2.1 Mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa

**D**ans le but d'améliorer les conditions pour le retrait de cinq biens de la RDC de la liste des patrimoines en péril, le signal fort de la République Démocratique du Congo par rapport à la mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa (Décembre 2011), pour l'année 2019, se résume de la manière ci-après :

#### Au parc National de Garamba

On note une très nette diminution du braconnage des éléphants depuis l'année 2018. Ceci s'explique par la consolidation des équipes opérationnelles soit une équipe de 238 éco-gardes et 48 agents de sécurité. La couverture annuelle de patrouilles pédestres est de 68 % de la superficie du Parc et 32 % des Domaines de chasse. Et une couverture aérienne de 100% du Parc et des Domaines de Chasse. Par ailleurs, signalons aussi la signature de l'arrêté ministériel N°0532/CAB.MIN/MINES/01/2019 du 23 août 2019 portant interdiction de l'exploitation artisanale dans les Domaines de chasse de Gangala Na Bodio, Azande et Mondo Missa dans la Province du Haut-Uélé. Cette mesure vise éradiquer l'exploitation minière illécite dans les Domaines de chasse faisant partie du complexe Garamba.

#### Au parc National de Kahuzi-Biega

La mise en œuvre des recommandations issues du « Forum national sur la gouvernance et la valorisation du bien » (avril 2015) a eu comme résultat l'évacuation d'environ 90% des fermiers des bétails du corridor écologique du parc. Ceci reste un signal fort pour conduire le bien vers la sortie de la liste des patrimoines en périls. La collaboration entre le parc et les unités des FARDC a contribué à la neutralisation des plusieurs chefs des milices, entre autres, les groupes Mai-Mai, FDLR, et Nyatura installés dans le parc et/ou dans les villages riverains. Ceci a été aussi accompagné par la fermeture de tous les carrés miniers artisanaux dans le parc.

#### A la Réserve de Faune à Okapis

La collaboration entre l'ICCN et les Forces Armées de la RD Congo, les chefs coutumiers et autres services étatiques a permis la reddition de certains groupes armés qui était très actifs dans la région, entre autres, le MaiMai, Aleze, Manu et Mangaribi. Comme conséquence, les éco-gardes ont été maintenus dans tous les 7 postes de patrouille (PP) qui compte la Réserve ainsi que dans les positions ratatoires.



## Au Parc National des Virunga

Pour l'année 2019, la réponse majeure de l'état parti était la collaboration entre le parc et les FARDC, les autorités locales et provinciales qui a permis la reprise du contrôle de plusieurs zones précédemment occupées dans le secteur nord par les groupes armés, entre autres, les ADF,

MaiMai, etc.

Dans le cadre de la contribution du Parc au bien-être des populations riveraines, on note la construction d'une 3<sup>ème</sup> centrale hydroélectriques dont les travaux sont suffisamment avancés et pourraient être achevés en 2020 : une des alternatives liée à la déforestation pour la production du charbon de bois

## 2.2 Mesures relatives au rétablissement de la sécurité dans les biens du Patrimoine Mondial de la RDC

Depuis la mise en place du commandement du CorPPN en avril 2018, les efforts à partir de l'année 2019 porte essentiellement sur le lancement du processus de transformation des unités de lutte anti braconnage en détachement de CorPPN dans les sites prioritaires (PNKB, PNG, PNS, PNVi, PNL et RFO), la formation des cadres officiers supérieurs, la maintenance de la logistique de ces six sites, et la mise en place des salles de veille.

## 2.3 Situation actuelle par rapport à l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le parc national de la Salonga (PNS) et le parc national des Virunga (PNVi)

A la lumière des opinions qui se sont exprimées sur l'exploitation pétrolière au parc national de la Salonga et parc national des Virunga, notons que pour le moment elle ne représente pas une menace aux Valeurs Universelles exceptionnelles pour les deux biens car il n'existe aucune activités d'exploration ni d'exploitation au sein du PNS tout comme au PNVi. La volonté traduite à son temps par le gouvernement n'est plus à l'ordre du jour. Le même constat a été fait par les experts lors de la dernière mission de suivi réactif effectuée au parc national de la Salonga du 23 janvier au 3 février 2020.



## 2.4 Mobilisation de financement durable pour les biens de la RDC

Site	Montant	Période	Partenaires
Parc National de Kahuzi Biega	3.000.000\$	2020-2022	KfW
Parc National des Virunga	15.400.000\$	2016-2021	11 <sup>ème</sup> FED
	15.400.000\$	2018-2023	11 <sup>ème</sup> FED
	12.000.000\$	2016-2021	11 <sup>ème</sup> FED
	20.000.000\$	2018-2023	11 <sup>ème</sup> FED
Parc National de la Garamba	22.060.170\$	2020-2023	11 <sup>ème</sup> FED
			Banque mondiale
			USAID
			UNEP
			Wildcat
			Kibali Mining
			Fonds propre
Parc National de la Salonga	1.200.000 \$	2020-2022	KfW
	17.300.000 euro	2018-2021	11 <sup>ème</sup> FED
Reserve de faune à Okapi	2.452.746\$	2020 – 2022 Sans intégrer les res- sources WCS	KfW WCG Fonds propre Etc



### III. ÉTAT DE CONSERVATION DE QUATRE BIENS DE LA RDC INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

#### 3.1. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA (N 139)

##### 3.1.1. REPONSE DE L'ÉTAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL (progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures correctives)

*A. Renforcer les efforts de lutte contre le braconnage par une étroite collaboration avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la formation et la mise en place d'un personnel de terrain hautement qualifié, motivé et correctement équipé.*

#### **Collaboration du Parc National de la Garamba avec les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC)**

Les Accords de collaboration entre ICCN-PNG et les unités FARDC sont toujours l'objet de renouvellement tous les 3 mois et, pour l'année 2019, une compagnie de 90 éléments des FARDC a été placée sous le commandement du Parc. La collaboration a été aussi bien au niveau stratégique/tactique (réunions trimestrielles sur le terrain, échanges d'informations sur les questions sécuritaires dans la zone élargie et la lutte anti-braconnage) qu'au niveau opérationnel (patrouilles mixtes FARDC-Eco gardes dans cinq postes fixes de surveillance). Ceci a contribué à réduire effectivement le niveau du braconnage.

Par ailleurs, le Parc National de la Garamba maintient le dialogue et développe la collaboration avec d'autres institutions notamment de la Police Nationale (PNC), la Direction Générale de Mi-

gration (DGM) et l'Agence Nationale de Renseignements (ANR). Cette dynamique de collaboration interinstitutionnelle a permis l'arrestation et la saisie de produits illégaux de faune.

#### **Amélioration des capacités des éco-gardes pour la lutte anti-braconnage**

Au courant de l'année 2019, les efforts ont été concentrés sur l'amélioration du professionnalisme des éco-gardes à travers l'amélioration des capacités de la lutte anti-braconnage aussi bien sur le plan individuel que collectif.

En particulier les efforts de renforcement des capacités des éco-gardes ont été orientés sur 4 principaux axes à savoir :

- i) la formation au commandement, à la tactique et à la promotion d'officier ;*
- ii) l'adaptation au mécanisme de préparation opérationnelle ;*
- iii) la formation médicale de patrouille ; et*
- iv) le développement des capacités physiques au niveau standard.*

Le tableau n°1 ci-après donne les détails sur les intitulés des modules reçus et les périodes de formation.

**Tableau 1** – Principales formations spécifiques réalisées en 2019

Intitulés des modules	Périodes
« Leadership »	Janvier
« Planification tactique et commandement »	Février
« Officiers potentiels »	Février – Mars - Avril
« Officiers »	Sept -Oct. – Nov. – Déc.
« Formation médicale de patrouille »	Nov.-Déc.
« Formation Officiers de Police Judiciaire »	Juin
« PKM »	Mars
« Instructeur d'entraînement physique »	Oct. - Novembre

### Volet de « remise en forme » et mise en place d'une unité canine

Une unité composée de 6 chiens et 6 maitres-chiens a été mise en place. Il s'agit d'un outil novateur qui améliorera considérablement l'efficacité des patrouilles. Notons que l'objectif de cette unité est d'augmenter les services de répression du PNG, en particulier en ce qui concerne la détection des produits illégaux de faune et les armes ainsi que pour le pistage. L'unité sera entièrement opérationnelle en 2020.



*Fig. 1 : Photo de la formation des éco-gardes aux soins médicaux d'urgence*

### Les résultats de la lutte anti-braconnage

Les résultats de la LAB en 2019 sont particulièrement satisfaisants et montrent les efforts réalisés au cours des dernières années en termes d'arrestation, de contacts armés, et des carcasses d'éléphants observés,...comme repris au tableau n°2 et figure ci-dessous.

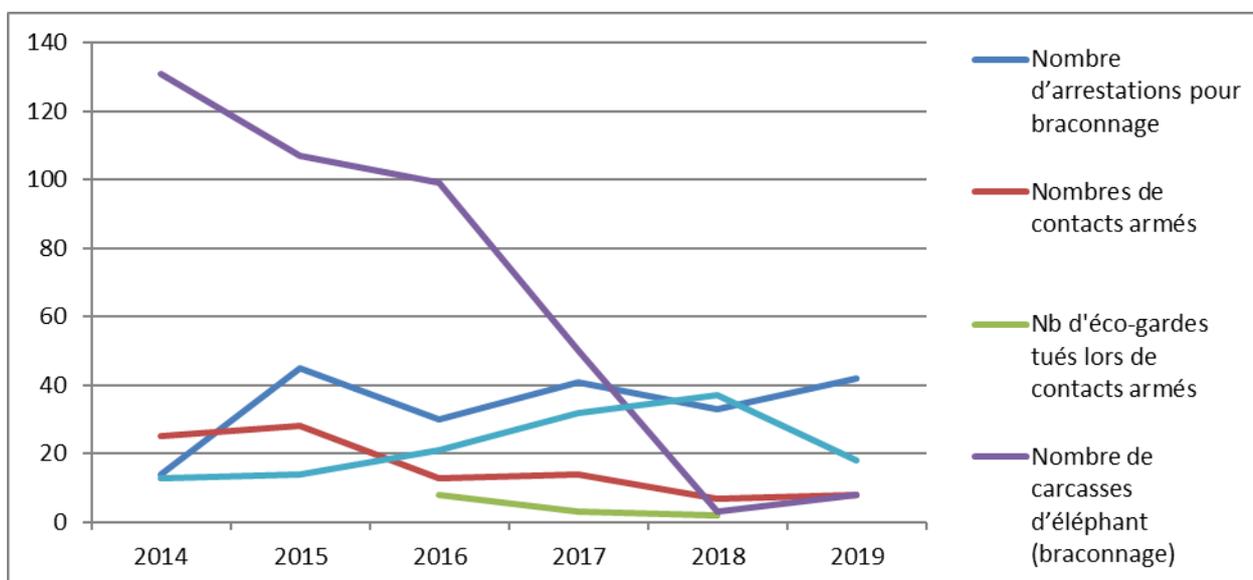
**Tableau 2 : Principaux résultats en matière de LAB au cours des six dernières années**

Parc National de la Garamba	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'arrestations pour braconnage	14	45	30	41	33	42
Nombres de contacts armés	25	28	13	14	7	8
Nb d'éco-gardes tués lors de contacts armés	-	8	3	2	-	-
Nombre de carcasses d'éléphant (braconnage)	131	107	99	50	3*	8
Nombre d'armes confisquées	13	14	21	32	37	18

Source : Données Parc National de la Garamba, Janvier 2020

**Nota bene** : le nombre de carcasses d'éléphants dues au braconnage pour l'année 2018 a été actualisé au cours de l'année 2019. Il est passé de 2 à 3 en raison de la découverte d'une carcasse d'éléphant en 2019 pour laquelle il a été clairement établi que cet éléphant a été braconné en 2018.

Fig. n°2 : Graphique de la tendance des principaux résultats de la LAB de 2014 à 2019



Il ressort de la fig. n°2 une très forte régression du braconnage d'éléphant depuis l'année 2018 et les efforts restent maintenu pour garder les conditions favorables au le développement de l'espèce.

**B. Renforcer la coopération transfrontalière avec le Soudan du Sud, en particulier s'agissant de la gestion du Parc national de Lantoto, un site adjacent au bien, et les efforts destinés à maîtriser le braconnage et le commerce illégal transfrontalier de produits issus de la faune sauvage**

La collaboration transfrontalière avec le Soudan du Sud a été satisfaisante en 2019. En effet, après des nombreuses tentatives infructueuses, une réunion entre le sud Soudan et la RDC a eu lieu au Parc National de la Garamba en mai 2019. Du côté du sud soudan, étaient présent les hauts responsables du Service étatique en charge de la faune

du Soudan du Sud (SSWS), le Gouverneur de la province de Gbudwe et le sous-secrétaire du ministère de la conservation de la faune et du tourisme. Du côté Congolais, étaient le Directeur Général de l'ICCN, nombreux hauts cadres de la Direction Générale de l'ICCN, le Président du Conseil d'Administration de la Garamba et l'équipe de gestion du Parc. Cette réunion a été une opportunité de faire les analyses sur l'état de la situation au niveau régional, et d'identifier les perspectives pour renforcer la coopération transfrontalière entre la RDC et le Soudan du Sud. A l'issue de la réunion, il a été décidé de concrétiser la collaboration à travers un Protocole d'entente à finaliser et à signer lors d'une prochaine rencontre.

### *C. Achever la création et le déploiement d'une équipe opérationnelle d'au moins 200 gardes qui intégrera des éléments soigneusement choisis des FARDC*

En 2019, les effectifs des éco-gardes sont passés de 243 à 286 éco-gardes (238 éco-gardes et 48 agents de sécurité). Cette équipe opérationnelle vient de recevoir des formations spécifiques et est disponible pour les opérations de sécurisation du bien.



Fig. n°3 et 4 : Photos des Eco-gardes lors de la parade et acquisition des nouveaux équipements

### *D. Maintenir une surveillance efficace, et tout au long de l'année, de tout le Parc et d'au moins 50% des domaines de chasse adjacents, en accroissant la fréquence et l'étendue des patrouilles terrestres tout en maintenant les niveaux actuels de surveillance aérienne*

#### **Maintenir une surveillance efficace**

Au cours de l'année 2019, un total de 630 patrouilles a été réalisé soit 187 patrouilles mixtes (éco-gardes et FARDC) par les cinq postes fixes du Parc, 348 patrouilles sous tentes ou de routines conduites par les éco-gardes, 59 patrouilles d'observation, 36 patrouilles réactives et 130 patrouilles aérienne.

Comparativement à l'année dernière (2018), le nombre total des patrouilles est passé de 447 à 630 patrouilles : ce qui montre des améliorations dans le maintien de la surveillance efficace du bien. Le tableau n°3 ci-dessous donne les résultats des patrouilles pour l'année 2019.

**Tableau n°3** : Résultats des patrouilles pour l'année 2019

Parc National de la Garamba	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Total
Arrestations total	5	2	6	3	5	5	2	7	5	2	0	0	42
Arrestations avec Condamnation	1	0	0	4	0	0	1	3	0	6	0	1	16
Armes récupérées	2	4	3	3	0	0	4	1	1	0	0	0	18
Munitions récupérées	4	34	62	125	0	0	2	135	4	0	0	0	366
Ivoire saisie (pcs)	0	8	0	6	1	0	0	3	1	0	0	0	19
Ivoire ramassé (pcs)	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
Ivoire saisie (kg)	0	24,2	0	39	6	0	0	6	18	0	0	0	93,2
Ivoire ramassé (kg)	0	17,9	0	0	0	0	0	2,9	0	0	0	0	20,8
Écailles pangolin (kg)	0	0	6	0	8	16	0	1	8	4	0	0	43
Exploitation de bois (pcs/planches)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Viande boucanée confisquée (kg)	0	15	35	0	0	0	4	2	0	0	1	1	58
Câbles métalliques/pièges	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1

Source : Service d'information/Direction de la Recherche et Développement.



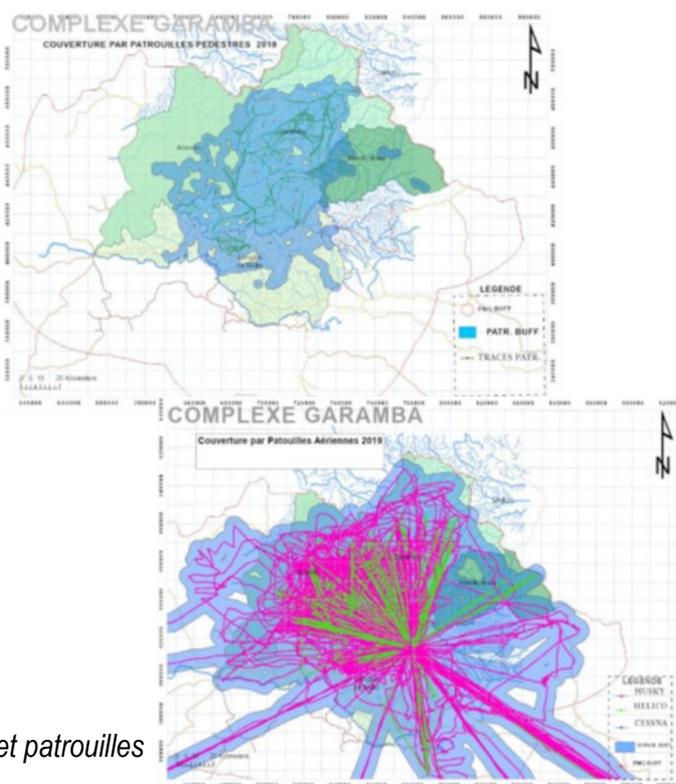
Fig. 5: Ivoire saisi

Ces patrouilles sont appuyées par le service de renseignement du parc qui collecte régulièrement les informations sur les pressions et activités illégales. Les produits de ces analyses servent aussi bien à la stratégie de protection du bien qu'à la coordination des informations au niveau régional.

## Couverture des patrouilles

Les patrouilles au sol ont été orientées sur base des informations reçues d'un système de renseignement et des observations aériennes. Ceci a généré comme résultats : la couverture des patrouilles terrestre représente 68 % de la superficie du Parc et 32 % des Domaines de chasse. Quant à la couverture aérienne, elle est de 100% du Parc et des Domaines de Chasse.

Fig. n°6 et n° 7 : Couverture de patrouilles terrestres et patrouilles aérienne, en 2019, PNG



**E. Définir une stratégie de conservation pour les domaines de chasse et établir une zone tampon reconnue pour le bien du patrimoine mondial qui serve au renforcement de la protection de la VUE du bien**

Dans le cadre de la mise en place d'une stratégie de conservation pour les Domaines de chasse, le processus d'élaboration du Plan d'utilisation des terres pour le Domaine de chasse a démarré en 2017 et le travail s'est poursuivie au cours de l'année 2019. A ce stade on a réalisé une enquête socio-économique et une mise en place d'un mécanisme de consultation participative des communautés.

Par ailleurs, une décision de cessation des activités d'orpaillage dans les Domaines de Chasse de Gangala Na Bodio et de Mondo Missa a été prise (arrêté ministériel N°0532/CAB.MIN/MINES/01/2019 du 23 août 2019). A ce titre un moratoire de 6 mois a été donné aux exploitants illégaux d'évacuer les sites.

**E. Soutenir et renforcer les activités en faveur du développement économique des communautés autour du bien afin de promouvoir des moyens de subsistance durables et de réduire la dépendance à l'égard des ressources du Parc, veiller à ce que les communautés voisines comprennent et soutiennent les efforts de conservation**

**Activités en faveur du développement économique des communautés autour du bien**

Une stratégie de développement durable autour du bien a été élaborée en 2018. Après cette étape, l'année 2019 a été caractérisée par la mise en œuvre de la stratégie dont les résultats atteints sont repris ci-dessous : i) développement de l'agro écologie (appui aux cultures vivrières, au petit élevage, à l'apiculture, à la pisciculture etc.) ; ii) lutte contre l'orpaillage illégal dans les domaines de chasse ; iii) développement des énergies renouvelables ; iv) développement de l'accès aux services sociaux de bases (éducation de base, santé primaire, eau potable) ; et v) désenclavement. Ci-dessous quelques illustrations (tableau N° 4 et fig n° 8, 9 10).

En outre, une enquête sur les moyens de subsistance (livelihoods) a été réalisée de mars à juin 2019 dans les Domaines de Chasse et dans les zones limitrophes. Les résultats de cette enquête sont en cours d'analyse.

**Tableau n°4** : Développement de la composante « agro écologie »

Parc National de la Garamba Agro-écologie - 2019	Total bénéficiaires	Femmes		
 Jardins maraîchers	95	21	90 jardins	Environ 5ha
 Cultures vivrières	321	92	<b>Appuis directs</b> : 2 t de semences de maïs 10 tonnes d'arachide 850 kg de haricots 250 kg de pois cajan 130 kg de niébé 350 kits d'outils	
 Parcelles de multiplication de boutures de manioc	29	4	29 parcelles	Environ 5,75 ha
 Parcelles de chia	55	16	Petites parcelles test	
 Parcelles d'ananas	22	4	8000 rejets distribués pour 23 parcelles	
 Système agroforestiers cacaoyers	168	10	58 cacaoyères appuyées avec un système complet	Environ 25 ha
 Apiculture	77	9	52 ruches améliorées installées dans 9 ruchers 6 nouveaux ruchers en cours d'installation	
 Vaccination des poules	1361 1626	519 868	1 <sup>è</sup> campagne : 16 425 poules vaccinées 2 <sup>è</sup> campagne : 21 030 volailles vaccinées	



Fig. n° 8 : Début des travaux de réhabilitation du centre de santé de LiMay (bordure du DC Azande), PNG 2019



Fig. n°9 : Source d'eau après et avant la réhabilitation, Ganagala Na Bodio, PNG 2019

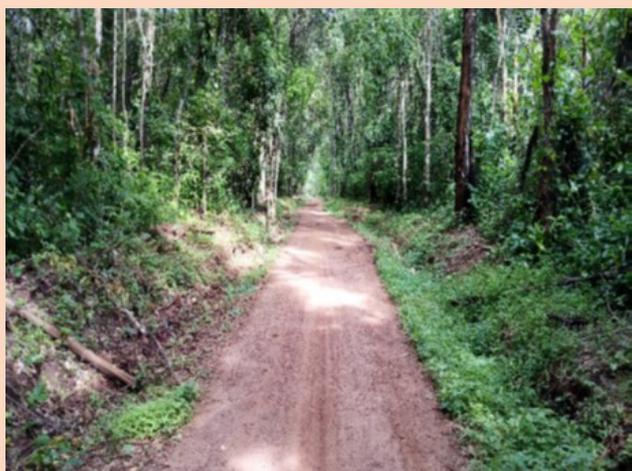


Fig. n°10 : Piste Zambaleke - Sambia – après et avant la réhabilitation, DC Gangala Na Bodio, PNG 2019

En outre, le Parc continue d'assurer l'accès aux soins de santé pour le personnel du Parc et les communautés environnantes grâce à l'hôpital de Nagero. Cette année (2019), 9 781 patients ont été soignés dont 52 % de femmes et 34 % d'enfants de moins de 5 ans. Notons que le nombre de patients à l'hôpital de Nagero a connu une croissance moyenne annuelle de 5 % par rapport à l'année 2018.

Quant aux communautés les plus éloignées de l'hôpital de Nagero, le Parc a poursuivi les activités de cliniques médicales mobiles. Les cliniques mobiles ont été déployées dans 25 villages des Do-

maines de Chasse et adjacents. Au total, près de 3.260 patients ont été soignés, dont 54 % de femmes, et 19 % d'enfants de moins de 5 ans.

### **Veiller à ce que les communautés voisines comprennent et soutiennent les efforts de conservation**

Dans le cadre de l'Éducation à l'environnement des communautés, le Parc a accueilli les élèves de 5 écoles de la région ainsi que d'autres catégories des gens pour les visites le Parc. Au total 365 personnes ont visité le Parc dont 65% d'élèves.

De nombreuses activités de sensibilisation, émissions radios et cinéma mobile ont été menées au cours de l'année 2019 dans les communautés et dans les écoles sur la protection des espèces et de l'environne-

ment, la prévention des feux de brousse, l'hygiène et la gestion des déchets. Au total, le Parc estime avoir sensibilisé environ 15 000 personnes au cours de l'année 2019.



Fig. n°11 et 12 : *Éléves en visite au Parc National de la Garamba, PNG avril 2019 et Célébration de la Journée Internationale de la Girafe à Gangala Na Bodio, PNG juin 2019*

### 3.1.2 SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES CORRECTIVES

#### A. Succès

Maintien des efforts visant la régression du braconnage d'éléphant depuis l'année 2018

Collaboration transfrontalière avec le Soudan du Sud concrétisée par la tenue de la première réunion entre les autorités sud soudanaises et les autorités congolaises pour analyser l'état de la conservation au niveau régional, et identifier les perspectives pour renforcer la coopération transfrontalière entre la RDC et le Soudan du Sud

Consolidation de l'équipe opérationnelle LAB : 238 éco-gardes et 48 agents de sécurité avec une unité canine

Maintien de l'efficacité de la surveillance du bien avec une couverture annuelle de patrouilles pédestres qui a atteint 68 % de la superficie du Parc et 32 % des Domaines de chasse. Et une couverture aérienne de 100% du Parc et des Domaines de Chasse.

Signature de l'arrêté ministériel N°0532/CAB.MIN/MINES/01/2019 du 23 août 2019 portant interdiction de l'exploitation artisanale dans les Domaines de chasse de Gangala Na Bodio, Azande et Mondo Missa dans la Province du Haut-Uélé.

## B. Difficultés

La prise de connaissance par la population de l'arrêté ministériel N°0532/CAB.MIN/MINES/01/2019 du 23 août 2019 a déclenché une série de protestations au sein des communautés riveraines de deux territoires de Faraje et Dungu. Un processus de résolution des conflits par dialogue est en cours sous la facilitation de la province.

### 3.1.3 PERSPECTIVES OU CALENDRIER DES ACTIONS PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE SUIVANTE AFIN DE PARACHEVER LES MESURES CORRECTIVES

- \* Poursuivre le développement des capacités professionnelles individuelles et collectives des éco-gardes
- \* Renforcer la collaboration entre les autorités sud-soudanaises et congolaises avec l'objectif d'établir un accord bilatéral
- \* Finaliser le Plan d'utilisation des terres et le processus de reconversion des orpailleurs et de délocalisation de l'activité d'orpaillage en dehors des Domaines de Chasse.
- \* Poursuivre l'ensemble des activités dans les différents volets agro écologie, infrastructures socio-collectives, pistes, énergie durable, éducation environnementale, santé et gouvernance
- \* Programmation d'un nouveau recensement aérien en mars – avril 2020 afin

de tester les hypothèses méthodologiques pour des résultats fiables.

### 3.1.4 AUTRES RÉALISATIONS ENTRANT DANS L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DU BIEN

D'autres problèmes qui font émergence dans la gestion du bien se rapportent à l'état de la faune.

#### État de la faune du Parc National de la Garamba

En plus des activités régulières de monitoring de la faune, des études scientifiques ont été menées au cours de l'année 2019 pour renseigner sur l'état de la faune à savoir : i) recensement aérien ; ii) étude démographique des populations d'éléphants ; et iii) étude du génome.

#### Recensement aérien

Un nouveau recensement aérien a été réalisé en mars 2019. Toutefois les résultats obtenus se démarquent nettement de ceux du recensement de 2017. En complément une étude démographique de la population d'éléphants a été réalisée

en avril 2019 pour mieux comprendre les incohérences de résultats antérieurs.

**Tableau n°5** : Résultats de recensement aérien de mars 2019 (Extrait)

Species	Total Number	UCI	LCI
Baboon	129	142	116
Buffalo	8 006	8 835	7 177
Bushbuck	84	93	75
Crocodile	25	28	22
Duiker RF	19	21	17
Hartebeest	1 029	1 136	922
Hippo**	2 635	2 908	2 362
Hyena	5	6	4
Kob	3 420	3 774	3 066
Lion	23	25	21
Oribi	9	10	8
Reedbuck	201	222	180
Roan antelope	54	61	49
Warthog	1 318	1 453	1 181
Waterbuck	1 748	1 929	1 567

UCI = Intervalle de Confiance Supérieur LCI = Intervalle de confiance Inférieur

#### Etude démographique des populations d'éléphants -Ariel 2019

L'objectif de cette étude était double à savoir : i) comprendre les disparités de résultats entre le recensement aérien de 2017 et celui de 2019, ii) disposer de données supplémentaires afin d'évaluer comment la population d'éléphants du PNG pourrait se développer à l'avenir. Les résultats montrent que très probablement des troupeaux d'éléphant ont été comptés deux fois lors du recensement de 2017. Ainsi l'étude pourrait contribuer à la révision de méthode de recensement aérien des éléphants pour le PNG, en travaillant

d'avantage avec les troupeaux munis de colliers télémétriques.

Par ailleurs, l'étude a révélé que les éléphants de moins de 1 an représenteraient environ 7% de la population des éléphants étudiée. Cette proportion semble être élevée, mais montre un signe positif. L'étude poussée de la démographie des éléphants de Garamba devrait permettre de construire des modèles de viabilité de cette espèce. Les résultats seront comparés et analysés en détail avec ceux du prochain recensement aérien de 2020.

## Recherche génomique

La recherche génomique a été réalisée au courant de l'année dans le cadre du partenariat avec l'Université de Stanford. Les collectes et analyses d'information sont prometteuses et la recherche pourrait se révéler extrêmement utile pour l'amélioration des connaissances les espèces sur certains aspects difficiles à observer directement (régime alimentaire, origine, croisement, etc.) ainsi que pour la lutte contre le trafic de faune.

Dans l'ensemble, le suivi des espèces emblématiques du Bien pour l'année 2019 révèle un état de la faune qui se présente de la manière suivante pour les espèces clés:

**Le Rhinocéros blanc** : n'a pas été observé durant toute l'année 2019 et aucune trace n'est détectée depuis 2008.

**Éléphant** : Au cours de l'année 2019, 2 nouveaux colliers satellites ont été posés sur les éléphants en mars, mais plusieurs colliers ont cessé de fonctionner depuis lors. Notons qu'il y avait 30 colliers télémétriques fonctionnels fin décembre 2019. Ce suivi quotidien à l'aide des colliers permet aux gestionnaires du Parc d'anticiper

les cas de braconnage et d'améliorer les connaissances sur l'écologie de l'espèce.

**Girafe** : le monitoring hebdomadaire de la population de girafe (identification des individus par les observations visuelles/ photographie et reconnaissance du dessin unique des tâches de la robe) montre que la population de girafe connaît une dynamique positive. Aucune girafe n'a été braconnée en 2018. A la fin décembre 2019, il y avait 55 girafes recensées (48 en décembre 2018). Un nouveau girafon a été observé en décembre 2019.



Fig. n°13 et 14 : Deux girafons identifiés en 2019, et Éléphants lors du recensement aérien, PNG mars 2019



Fig. 15 : Prélèvement ADN par l'équipe R&M du PNG et une scientifique de l'Université de Stanford, PNG 2019

### 3.1.5. PROGRES REALISES VERS L'ETAT DE CONSERVATION SOUHAITE EN VUE DU RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL (DSOCR)

Le tableau n°6 ci-après donne quelques progrès réalisés par les gestionnaires pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril.

RECOMMANDATIONS UNESCO	ACTIONS MISES EN OEUVRE
Renforcer les efforts de lutte contre le braconnage par une étroite collaboration avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la formation et la mise en place d'un personnel de terrain hautement qualifié, motivé et correctement équipé	La collaboration entre le Parc et les FARDC est institutionnalisée depuis 2017 à travers la signature chaque trimestre d'un Protocole d'entente. La dite collaboration a été effective au courant de l'année 2019 et a mobilisé une compagnie de 90 éléments des FARDC aux côtés des éco-gardes ICCN bien formés grâce à la mise en place des cycles de formation professionnelle et des mécanismes de gestion axés sur la qualité.
Renforcer la coopération transfrontalière avec le Soudan du Sud, en particulier s'agissant de la gestion du Parc national de Lantoto, un site adjacent au bien, et les efforts destinés à maîtriser le braconnage et le commerce illégal transfrontalier de produits issus de la faune sauvage	La collaboration transfrontalière avec le Soudan du Sud a été concrétisée par la tenue de la réunion entre les autorités sud soudanaises et les autorités congolaises
Achever la création et le déploiement d'une équipe opérationnelle d'au moins 200 gardes qui intégrera des éléments soigneusement choisis des FARDC	Mesure mis en œuvre à 100%
Maintenir une surveillance efficace, et tout au long de l'année, de tout le Parc et d'au moins 50% des domaines de chasse adjacents, en accroissant la fréquence et l'étendue des patrouilles terrestres tout en maintenant les niveaux actuels de surveillance aérienne	le nombre total des patrouilles est passé de 447 (année 2018) à 630 patrouilles (année 2019).  La couverture de surveillance représente 68 % de la superficie du Parc et 32 % des Domaines de chasse. Pour les patrouilles aériennes, la couverture est de 100% pour le Parc et les Domaines de Chasse.



### 3.1. PARC NATIONAL DE KAHUZI BIEGA (N 137)

#### 3.1.1. REPONSE DE L'ÉTAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**A. Poursuivre l'évacuation des groupes armés, fermer toutes les carrières minières artisanales, dans et aux alentours du bien, et mettre un terme au trafic illicite des ressources naturelles dont le braconnage de la faune, plus particulièrement celui des grands singes ;**

##### Évacuation des groupes armés

L'an 2019 a été caractérisé par l'accalmie du point de vue sécuritaire sur toute l'étendue du Bien. Cette accalmie a permis la réalisation des activités dans tous les 7 secteurs du Parc (Tshivanga, Kasese, Lulingu, Itebero, Nzovu, Mumbili et Nkuku).

Les Forces Armées de la RD Congo (FARDC) en collaboration avec le parc, les leaders locaux et autres services étatiques continuent à traquer les groupes armés observés dans les villages autour du Parc mais aussi ceux-là qui prennent

refuge à l'intérieur du bien. Cette traque a conduit à la neutralisation des plusieurs seigneurs de guerres des groupes Mai-Mai, FDLR, et Nyatura

##### Fermeture de carrés miniers artisanaux

Tout au long de l'année 2019, aucun carré minier n'a été observé à l'intérieur du Bien, excepté quelques trous considérés comme indices de creusage artisanal observés lors des patrouilles de surveillance et dont la plupart sont abandonnés. La figure n°1 ci-dessous en illustre la teneur.

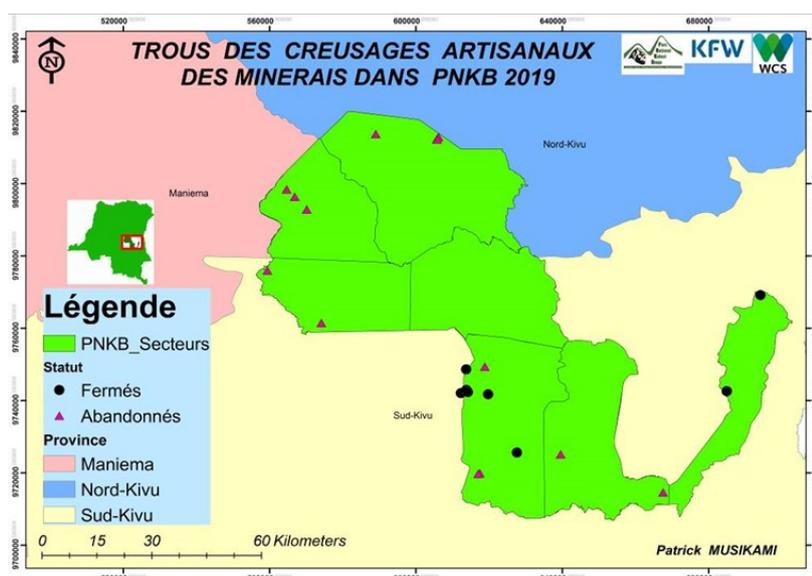


Fig. n°1 : Localisation des trous du creusage artisanal fermés et/ou abandonnés, PNKB 2019

Pendant les patrouilles de surveillance, 19 trous de creusage minier artisanal ont été identifiés parmi lesquels 12 abandonnés et 7 trouvés actifs, mais démantelés par les patrouilleurs.

## Mettre un terme au trafic illicite des ressources naturelles dont le braconnage de la faune, plus particulièrement celui des grands singes

**D**ans le but de mettre fin au trafic illicite des ressources naturelles dont les grands singes en particulier, plusieurs activités ont été réalisées à savoir :

Vulgarisation des lois et textes réglementaires relatifs à la conservation de la nature dans les villages riverains du Parc ;

Sensibilisation des masses à travers les radios, les chaînes de télévisions partenaires et outils de communication (calendriers, magazines le Gorille N°27, ...);

Organisation des patrouilles de localisation des familles de gorilles en haute et basse altitude dans le secteur touristique ;

Démantèlement des réseaux des braconniers grâce à un système de renseignement effectif constitué des antennes installées dans les villages riverains du Parc (en haute et basse altitude);

Installation et opérationnalisation des barrières sur la route nationale et les pistes traversant le Parc pour le contrôle régulier des véhicules et des passants.

Comme résultat, aucun trafic de bébé gorille ni Chimpanzé n'a été constaté au courant de l'année 2019.

**B. Renforcer les efforts de lutte anti-braconnage et poursuivre les patrouilles conjointes avec les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et faire appliquer la loi en collaboration avec les autorités judiciaires ;**

### **Renforcer les efforts de lutte anti-braconnage**

Au total, 1921 patrouilles ont été lancées sur toute l'étendue du Parc dont 70 patrouilles sous tente, 1845 patrouilles aller – retour, 1 patrouille aérienne, 2 patrouilles mixtes (Eco-gardes et FARDC) et 3 patrouilles d'intelligence. Notons aussi la mise en place d'un Centre pour la Coordination des Opérations (CCOPs) pour le suivi à temps réel des activités de surveillance du Bien

### **Poursuivre les patrouilles conjointes avec les Forces Armées de la RD Congo**

Au courant de l'année 2019, deux patrouilles mixte (ICCN-PNKB et FARDC) ont été organisées dont une en haute altitude (secteur de Tshivanga) et une autre en basse altitude (secteur de Kasese) selon le besoin et l'urgence au niveau du site. L'organisation de ces patrouilles était planifiée en collaboration avec un officier supérieur Militaire de la FARDC qui joue aussi le rôle d'un point focal FARDC au PNKB.

### **Faire appliquer la loi en collaboration avec les autorités judiciaires**

Le Bien a à son sein une cellule Juridique chargée de suivi de dossiers judiciaires. Ladite cellule travaille en collaboration avec trente (30) éco gardes

assermentés, répartis dans les différents secteurs du Parc comme des officiers de police judiciaire (OPJ).

Au courant de l'exercice 2019, 71 braconniers ont été arrêtés pour diverses activités illégales dont essentiellement le piégeage, la coupe de bois et le creusage artisanal des minerais. Ces braconniers ont été auditionnés par les OPJ du Parc. Après l'audition, 41 braconniers y compris les autochtones pygmées ont été relâchés et 30 transférés dans les juridictions compétentes où 17 ont été jugés et condamnés.

### C. Poursuivre le recrutement et la formation d'un personnel qualifié, motivé, bien équipé et déployer les équipes dans toutes les stations du bien

#### Recrutement et formation d'un personnel qualifié et motivé

Aucun recrutement des éco gardes n'a été effectué au courant de l'année 2019. Néanmoins, la Direction Générale de l'ICCN a recruté et affecté au parc 2 agents administratifs sur demande du Site.

Quant à la formation du personnel, il convient de relever que les capacités de certains agents ont été **renforcées dans divers domaines. Il s'agit de :**

- \* 24 officiers et sous-officiers éco-gardes formés par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) sur les notions de droit national et international humanitaire ainsi qu'en secourisme et premiers soins ;
- \* 7 agents formés en système d'information géographique (SIG) ;
- \* 40 agents recyclés dans l'utilisation

de l'outil SMART de collecte des données sur le terrain ;

- \* 4 agents formés en Intégration des Services Ecosystémiques dans la Planification du Développement Local ;
- \* 11 agents formés dans le Système de Suivi et Evaluation et gestion des données ;
- \* 1 Agent du programme protection a terminé sa formation en Management de la Conservation à Kitabi au Rwanda ;
- \* 1 agent formé en management et marketing touristique aux États-Unis d'Amérique ; et
- \* 35 éco gardes ont été recyclés au centre de formation GRAUERI/Kahuzi en tactique d'infanterie, intervention rapide et escortage. Ci – dessous quelques images illustratives.



Fig. n°2 et 3 : Photo de famille après formation sur le droit national et international humanitaire et phot de la remise de certificat de formation

## Équipement et déploiement des équipes dans toutes les stations du bien

Au courant de l'année 2019, les matériels d'ordonnancement ont été renforcés pour la protection du parc, bien que le besoin reste exprimé. Quant au déploiement des équipes, les agents techniques, administratifs et scientifiques a été effectifs dans toutes les stations/secteurs du Parc.

**D. Poursuivre les efforts pour mettre en œuvre les recommandations issues du « Forum national sur la gouvernance et la valorisation du bien » (avril 2015) pour résoudre les problèmes d'occupations illégales et évacuer le corridor écologique, et prendre les mesures nécessaires pour limiter les impacts de l'empiètement, restaurer la végétation et la connectivité entre la basse et la haute altitude ;**

### Poursuivre les efforts pour mettre en œuvre les recommandations issues du « Forum national sur la gouvernance et la valorisation du bien » (avril 2015)

Les recommandations issues du « forum national sur la gouvernance et la valorisation du bien » ont été effectivement mise en œuvre depuis l'année 2018. Pour maintenir ces efforts, au courant de l'année 2019, l'ICCN-PNKB a renforcé sa présence dans les limites du couloir écologique à travers l'organisation des patrouilles de surveillance (aller-retour et sous tentes) et par la résolution pacifique du conflit existant entre le PNKB et les communautés/Batwa riverains pour une cohabitation pacifique.

En outre, le parc s'investi à instruire tous les services étatiques qui interviennent dans le domaine des terres sur l'importance du parc, comme patrimoine mondial au travers :

- \* la vulgarisation de la Loi n°14/003 du 11 Février 2014 relative à la conservation de la nature en RD Congo,
- \* des émissions radio diffusées avec des thèmes variés sur l'importance de la conservation de la nature ; et
- \* la documentation participative des limites dans le couloir écologique.



Fig.n°4 et 5 : Séance de sensibilisation et interprétation de la loi en langue locale par un des participants

### Mesures nécessaires prises pour limiter les impacts de l'empiètement

Pour limiter les impacts de l'empiètement, autre que les séances de sensibilisation, le parc s'est engagé dans le renforcement de la collaboration Parc-population riveraine à travers l'organisation d'un dialogue provincial de haut niveau sur le processus de la protection du-

nable du PNKB et de la cohabitation pacifique entre le parc, les peuples autochtones Batwa et les autres communautés riveraines. Notons aussi que d'autres mesures prises depuis l'année dernière (2018) restent en vigueur pour limiter les impacts d'empiètement. Il s'agit de :

Affectation des agents du programme de Conservation communautaire dans tous les secteurs du Parc pour une sensibilisation permanente ;

Organisation régulière de patrouilles de surveillance dans la partie haute et basse altitude ;

Collaboration formelle établie entre le PNKB et les services de spécialisés (Agence National de Renseignement (ANR) Sud-Kivu, Direction Générale d'immigration (DGM),...) pour renforcer l'application de la loi

Suivi régulier de dossiers en justice.

**E. Maintenir une couverture de surveillance efficace, tout au long de l'année, sur au moins 60% du bien en augmentant l'étendue et la fréquence des patrouilles et fournir les moyens techniques et financiers, à l'autorité de gestion, pour atteindre cet objectif ;**

Au total, 1921 patrouilles ont été lancées sur toute l'étendue du Parc grâce à l'opérationnalisation de tous les secteurs (dont 2 ouverts en 2019 à Nkuku et Mumbile). Les efforts de patrouilles pour l'année 2019 sont élevées, soit 16.758 kilomètres parcourus avec une grande amélioration de la couverture du Parc qui est passée de 35,6% (année 2017) à 37,4% (année 2018), puis à 69,2% (année 2019). Une amélioration significative visible (voir figure n°6)

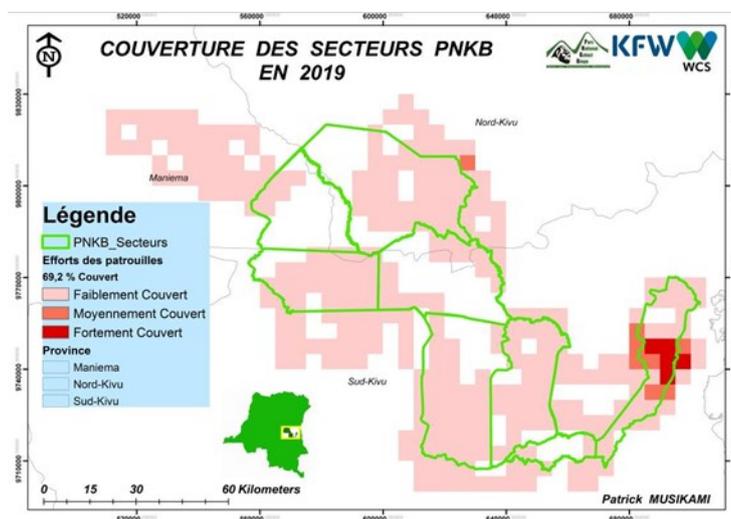


Fig. n°6 : Couverture des patrouilles, PNKB 2019

**F. Continuer à développer les infrastructures du parc et à acquérir les équipements nécessaires pour permettre une protection et une gestion efficace du bien ;**

Dans le but d'offrir aux éco gardes un bon cadre de travail pour une gestion efficace du bien, les infrastructures construites ont été équipées et desservies en eau potable et en électricité comme indiquent les figures 7, 8, 9 et 10.



Fig. n° 7 et 8 : Equipement des bungalows

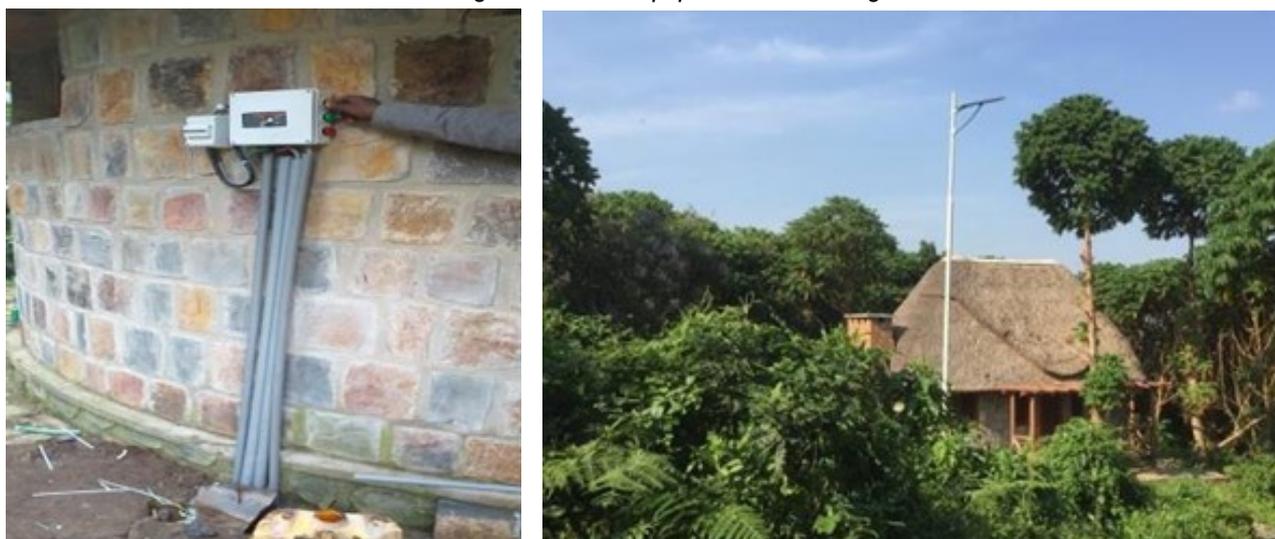


Fig. 9 et 10 : Installation des panneaux solaires aux les bungalows

**G. Continuer et renforcer les activités pour le développement économique des communautés locales afin de réduire leur dépendance à l'égard des ressources du parc et appuyer les efforts de conservation, y compris en poursuivant la mise en œuvre de la « Stratégie de conservation communautaire » et des « plans de développement local » dans l'ensemble des chefferies du bien ;**

### **Les activités réalisées pour le développement économique des communautés locales :**

Le PNKB a appuyé les activités génératrices de revenus des communautés riveraines du Parc à travers la mise en place des structures de dialogues « Conseil de Gouvernance de Conservation Communautaire « CGCC ». Les appuis ont consistés à :

L'élevage des chèvres dans 61 ménages de la communauté riveraine de Mulangala ;

L'élevage des cobayes dans 330 ménages riverains du parc à Bitale, Kajeje, Kasheke et Kalonge ;

L'élevage des porcs pour 50 membres de la l'association des femmes des éco-gardes et de l'APC à Miti ;

L'Octroi de microcrédit à 200 membres de CLCD de Kajeje et à l'association PU-DRI de Kasheke/Kalehe ;

La poursuite de la prise en charge scolaire de 349 enfants pygmées dont 26 à l'école secondaire, 320 à l'école primaire et 3 à l'Université.



Fig. n°11 et 12 : Réception des géniteurs par le porte-parole de CLCD de groupe-ment de Bugorhe

Fig. n° 13 et 14 : Re- mise des kits sco- laires aux écoliers et élèves Pygmées de Kalonge/ chefferie de Buhavu



**H. Achever le processus de démarcation participative et entreprendre une étude so- cio-économique dans la basse altitude (secteur de Nzovu) pour évaluer la pré- sence humaine dans ce secteur ;**

Autres que les limites démarquées (177 km) et documentées (91 Km) en 2017 ainsi que celles matérialisées en 2018 (9.2 Km au S013 vers Lushanja au niveau du couloir), **le processus s'est poursuivi en 2019 avec deux missions organisées** con-

jointement avec la Commission Consulta- tive Provinciale pour les Forêts du Sud- Kivu (CCPF) et les communautés rive- raines en haute altitude, dont une de do- cumentation des limites et une autre de démarcation de limites.



Fig. n°15,16 et 17 : Equipe de démarcation participative des limites, démarcation et carte illustrative de 13 bornes posées

**I. Œuvrer pour un financement durable de la gestion du parc.**

\* Le tourisme durable est régulièrement organisé au PNKB (visite aux Gorilles, chutes de Lwiro, ascension,...) ;

- \* Poursuite du renforcement de la collaboration avec les Tours opérateurs au niveau local, national et international ;
- \* Le tourisme à base communautaire est en cours de réalisation ;
- \* Une Convention de partenariat signée avec un opérateur économique.

### 3.2.2 SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES CORRECTIVES

#### A. Succès

- \* Neutralisation des quelques groupes armés : Mai-Mai, FDLR, et Nyatura installés dans le parc et/ou dans les villages riverains et fermeture de tous les carrés miniers artisanaux dans le parc,
- \* Augmentation significative des efforts de patrouilles soit 16.758 Km parcourus, couverture du Parc passée de 35,6% (année 2017) à 37,4% (année 2018), puis à 69,2% pour l'année 2019.
- \* Résolution pacifique du conflit entre le PNKB et les communautés/Batwa riverains pour une cohabitation pacifique,
- \* Organisation régulière d'un tourisme durable qui a placé le PNKB parmi les 3 meilleures destinations touristiques de l' Afrique ( <http://greendestinations.org/2019-top100-awards/>).

#### B. Difficultés

- \* Insuffisance des moyens financiers causée par la non libération à temps des fonds d'activités auxquels les partenaires du Parc ont souscrits ;
- \* Insuffisance des infrastructures dans les secteurs pour mieux conduire le déploiement des équipes dans toutes les stations du bien
- \* Instrumentalisation des communautés riveraines et les peuples autochtones Batwa en particulier par des ONG accompagnatrices et certains leaders locaux (fermiers jadis occupant du couloir écologique et certains politiciens) pour des intérêts égoïstes.

### 3.2.3 PERSPECTIVES OU CALENDRIER DES ACTIONS PLANIFIEES POUR L'ANNEE SUIVANTE AFIN DE PARACHEVER LES MESURES CORRECTIVES

- \* Poursuivre la construction et/ou réhabilitation des infrastructures dans les stations pour faciliter le déploiement des équipes dans toutes les stations du bien
- \* Ouvrir de nouveaux postes de patrouille dans la partie Basse altitude du bien,
- \* Equiper d'avantage les éco gardes en matériels d'ordonnancement,
- \* Entreprendre une étude socio-économique dans la basse altitude

(secteur de Nzovu) pour évaluer la présence humaine dans ce secteur ;

- \* Continuer à œuvrer pour un financement durable de la gestion du parc à travers le renforcement du Marketing et du fund raising en faveur du Tourisme dans le but de sécuriser au moins 15% du financement du parc au cours de l'année 2020 ;

### 3.2.4 PROGRES REALISES VERS L'ETAT DE CONSERVATION SOUHAITE EN VUE DU RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL (DSOCR)

Le tableau ci-après donne quelques progrès réalisés par les gestionnaires pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril.



**Tableau** : Synthèse des quelques progrès réalisées par rapport aux recommandations pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril .

RECOMMANDATIONS UNESCO	ACTIONS MISES EN OEUVRE
Poursuivre l'évacuation des groupes armés, fermer toutes les carrières minières artisanales, dans et aux alentours du bien, et mettre un terme au trafic illicite des ressources naturelles dont le braconnage de la faune,	Les Forces Armées de la RD Congo (FARDC) en collaboration avec le parc, les leaders locaux et autres services étatiques ont traqués les groupes armés et une accalmie s'observe du point de vue sécuritaire sur toute
Renforcer les efforts de lutte anti-braconnage et poursuivre les patrouilles conjointes avec les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et faire appliquer la loi en collaboration avec les autorités	Au total 1921 patrouilles ont été réalisées sur toute l'étendue du Parc. Les efforts de patrouilles sont de 16.758 kilomètres parcourus pour une couverture de 69,2% (37,4% pour l'année 2018)
Œuvrer pour un financement durable de la gestion du parc	Organisation régulière d'un tourisme durable qui place le PNKB parmi les 3 meilleures destinations touristiques de l'Afrique ( <a href="http://greendestinations.org/2019-top100-awards/">http://greendestinations.org/2019-top100-awards/</a> ).

### 3.3. RESERVE DE FAUNE A OKAPI

#### 3.3.1. REPONSE DE L'ÉTAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL (progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures correctives)

*A. Poursuivre l'évacuation des groupes armés, fermer toutes les carrières minières artisanales, dans et aux alentours du bien, et mettre un terme au trafic illicite des ressources naturelles dont le braconnage de la faune.*

##### Évacuation des groupes armés

Les Forces Armées de la RD Congo en collaboration avec la RFO, les chefs coutumiers et autres services étatiques ont contribué à la reddition de quelques groupes armés les actifs à savoir : MaiMai, Aleze, Manu et Mangaribi. Présentement on observe une accalmie du point de vue sécuritaire sur toute l'étendue de la Reserve qui a permis la réalisation des activités dans tous les postes de patrouille et au Quartier Général (Epulu, Adusa, Babsua, Molokay, Zunguluka, Bukulani, Nduye

et Nzaro).

##### Evacuation de carrés miniers artisanaux et semi industriels

Tout au long de l'année 2019, quelques carrés miniers observés à l'intérieur du Bien ont été fermés dont Bapela et les exploitants évacués, excepté quelques-uns localisés dans la zone dont l'accès reste encore limité suite à présence de quelques poches d'insécurité »

## Evacuation de carrés miniers artisanaux et semi industriels

Tout au long de l'année 2019, quelques carrés miniers observés à l'intérieur du Bien ont été fermés dont Bapela et les exploitants évacués, excepté quelques-uns localisés dans la zone dont l'accès reste encore limité suite à présence de quelques poches d'insécurité ». La plupart de ces sites miniers sont soutenus par certain notables.

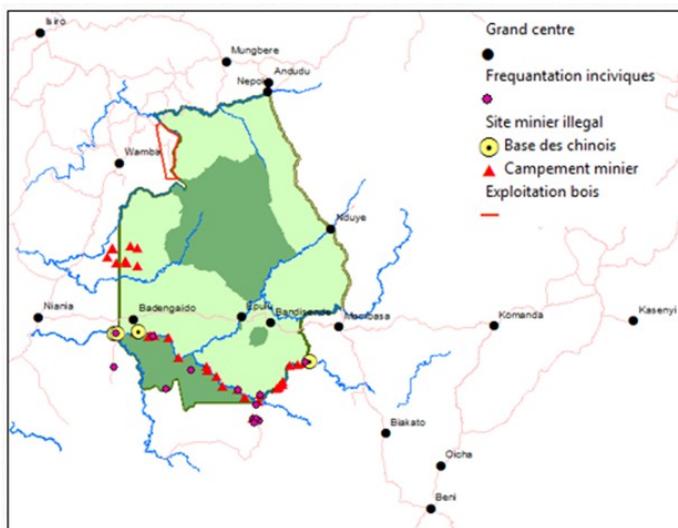


Fig. n°1 : Localisation des carrés miniers observés, RFO 2019

Pendant les patrouilles de surveillance, 57 carrés miniers artisanaux ont été identifiés parmi lesquels 27 abandonnés et 30 trouvés actifs, mais évacués par les patrouilleurs. Notons aussi que 5 dragues ont été évacuées mais certaines restent opérationnelles dans et aux périphéries du Bien. Pour pallier à cette menace, les patrouilles sont régulièrement orientées dans les zones à forte pression et des contacts sont amorcés à divers niveaux pour avoir l'appui politique à l'évacuation apaisée de ces sites miniers.

## Mettre un terme au trafic illicite des ressources naturelles dont le braconnage de la faune, plus particulièrement l'Okapi

Dans le but de mettre fin au trafic illicite des ressources naturelles dont la viande de brousse de certaines espèces d'antilopes protégées, plusieurs activités ont été réalisées, à savoir :

- \* Vulgarisation des lois et textes réglementaires relatifs à la conservation de la nature dans les villages riverains de la Réserve et auprès des magistrats des juridictions de l'ITURI ;
- \* Sensibilisation des masses à travers les radios et outils de communication (calendriers, feuillets) ;
- \* Organisation des patrouilles de surveillance ;
- \* opérationnalité du service d'intelligence à travers des antennes installées dans les villages autour de la Réserve afin de dénoncer toute forme de braconnage et plus particulièrement le trafic de nos cibles de conservation;
- \* Installation des barrières opérationnelles sur la route nationale n°4 traversant la RFO pour le contrôle régulier des véhicules et des passants.



## **B. Renforcer les efforts de lutte anti-braconnage et poursuivre les patrouilles conjointes avec les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et faire appliquer la loi en collaboration avec les autorités judiciaires ;**

### **Renforcer les efforts de lutte anti-braconnage**

Dans l'ensemble, 493 patrouilles ont été organisées, soit 109 patrouilles sous tente, 377 patrouilles Aller-Retour, 1 survol, 1 patrouille mixte (Eco-gardes et FARDC) et 5 patrouilles d'intelligence. A ceci, il faut ajouter 84 véhicules check points (VCP). Notons également la mise en place d'un Centre pour la Coordination des Opérations (CCO) pour le suivi à temps réel des activités de surveillance du Bien.

### **Poursuivre les patrouilles conjointes avec les Forces Armées de la RD Congo**

Deux patrouilles Mixtes (ICCN-RFO et FARDC) réalisée dans le secteur sud-ouest et nord-ouest ont été effectives selon le besoin et l'urgence ressentie par le site.

### **Faire appliquer la loi en collaboration avec les autorités judiciaires :**

La Réserve a une cellule Juridique chargée de suivi de dossiers judiciaires et qui travaille en collaboration avec vingt (20) éco gardes assermentés comme officiers de police judiciaire (OPJ), répartis dans les différents secteurs du Bien.

Au courant de l'exercice 2019, 151 braconniers ont été arrêtés pour diverses activités illégales dont essentiellement **le piégeage, la coupe de bois et le creusage artisanal des minerais**. Ces braconniers ont été auditionnés par les OPJ de la RFO. Après audition, 109 braconniers (y compris les autochtones) ont été relâchés et 42 transférés dans les juridictions compétentes où 3 ont été jugés et condamnés.

## **C. Poursuivre le recrutement et la formation d'un personnel qualifié, motivé et bien équipé et déployer les équipes dans toutes les stations du bien ;**

### **Recrutement et formation d'un personnel qualifié et motivé**

Aucun recrutement des éco gardes n'a été effectué au courant de l'année 2019. Quant à la formation du personnel, certains agents ont bénéficié des formations et recyclage dans divers domaines en guise de renforcement des capacités. Il s'agit de :

- \* 4 officiers et sous-officiers éco-gardes formés sur les notions sur la riposte du virus Ebola ainsi qu'en secourisme et premiers soins par Médecins sans frontières (MSF) ;
- \* 40 agents recyclés dans l'utilisation

des outils de collecte des données sur le terrain (SMART) ;

- \* 20 OPJ formés et assermentés ;
- \* 1 Agent du programme protection en cours de formation en Management de la Conservation à Garoua au Cameroun ;
- \* 2 agents formés en technique d'Approches participatives pour la planification de la gestion des ressources naturelles au Congo Brazza.
- \* 89 éco gardes recyclés en tactique d'infanterie, intervention rapide et escortage par le partenaire ESPA.

## Équipement et déploiement des équipes dans toutes les stations du bien

Les matériels d'ordonnancement ont été renforcés, mais le besoin reste exprimé ;

Le déploiement des agents techniques, administratifs et scientifiques a été effectif dans les postes de patrouille et stations/secteurs de la Réserve ;

Tous les PP/Stations sont joignables par communication VHF (radio Motorola) avec un répéteur (relais) installé au Mont Mbiya.

**D. Maintenir une couverture de surveillance efficace, tout au long de l'année, sur au moins 60% du bien en augmentant l'étendue et la fréquence des patrouilles et fournir les moyens techniques et financiers, à l'autorité de gestion, pour atteindre cet objectif ;**

En 2019, les patrouilles ont été organisées dans les différents secteurs de la Réserve et orientées sur base des analyses des données SMART. On note une distance de 19030 Km parcourus avec une amélioration de la couverture de la Réserve par rapport à l'année 2017 : une couverture de 39,50 % (année 2017), 47,72% (en 2018) et 47,54% pour l'année 2019. L'augmentation de la couverture de surveillance ces dernières années s'expliquerait par l'opérationnalisation des secteurs du Bien.

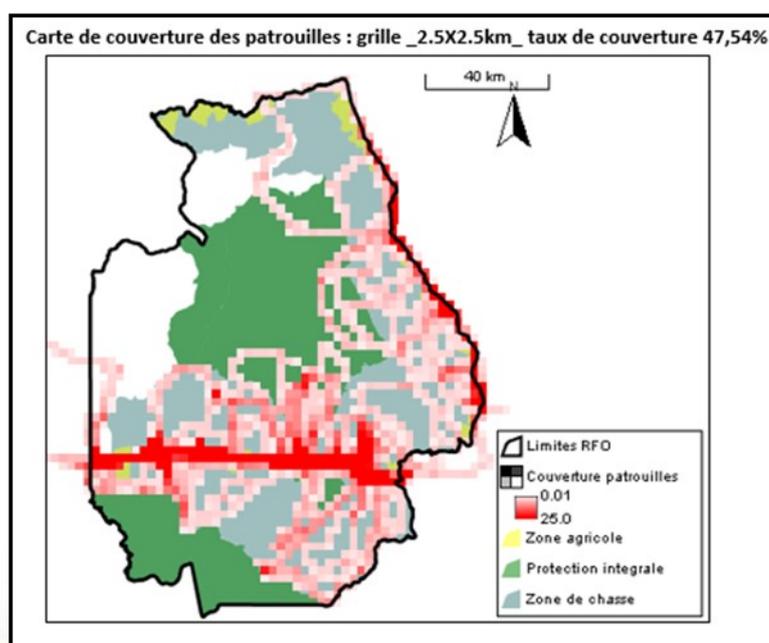


Fig. n°2 : Couverture des patrouilles à la RFO, 2019



**E. Continuer à développer les infrastructures de la Réserve et à acquérir les équipements nécessaires pour permettre une protection et une gestion efficace du bien ;**

Au courant de l'année 2019, certaines infrastructures ont été construites et/ou réhabilitées et équipées comme indique les figures 3, 4, 5 6 et 7 ci-dessous.



**Fig. n° 3,4 et 5 :** Construction des bâtiments (De gauche à droite : Dispensaires Okapi, Résidence Chef de site Adjoint à Epulu et logement des éco-gardes à la station d'Adusa)



**Fig. n°6 et 7 :** Réhabilitation et Equipement des bâtiments de logement des éco-gardes

**F. Continuer et renforcer les activités pour le développement économique des communautés locales afin de réduire leur dépendance à l'égard des ressources du parc et appuyer les efforts de conservation, y compris en poursuivant la mise en œuvre de la « Stratégie de conservation communautaire » et des « plans de développement local » dans l'ensemble des chefferies du bien ;**

Au courant de l'année 2019, les actions pour le développement économique des communautés ont consistées à :

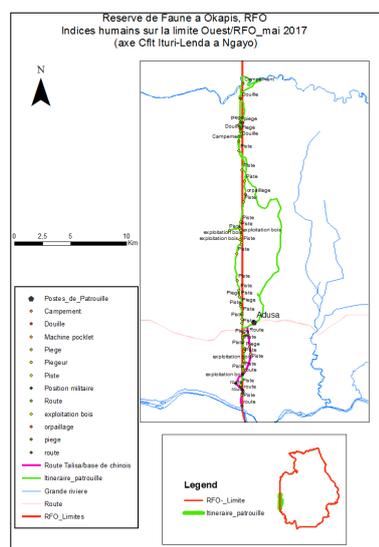
- \* L'appui en semence notamment 1 129 kg d'haricot, 26 kg d'arachide et 851 kg de paddy au profit de 183 agriculteurs dont 100 hommes et 83 femmes de l'association des mamans MARFO d'Epulu ; et
- \* L'appui en outils aratoires à savoir 173 machettes, 14 houes et 120 limes pour 164 bénéficiaires dont 97 hommes et 67 femmes à Epulu;



## G. Commencer le processus de démarcation participative et entreprendre une étude socio-économique dans le secteur Nord-Ouest à Wamba et Walesse Karo

Au Nord-Ouest et à l'Est du Bien, des missions pour la documentation des limites étaient organisées et dont le résultat est indiqué dans la figure n°8 ci-dessous. Ces missions ont été réalisées conjointement avec les communautés de Walesse/Karo pour leur CFCL.

Une étude socio-économique a été menée dans le secteur de Wamba en collaboration avec l'Université de Kisangani.



## H. Œuvrer pour un financement durable de la gestion de la Réserve.

Mise en œuvre des mesures visant la reprise du tourisme de vision à travers la réhabilitation du zoo d'Okapis : 1) identification des secteurs potentiellement riche avec camera traps ; 2) développement d'autres attractions touristiques (chasse traditionnelle chez les peuples Autochtones, visite des salines, ...).

Fig. n° 8 : Documentation de la ligne droite, limité de la RFO dans la partie Sud-Ouest.

### 3.3.2 SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES CORRECTIVES

#### A. Succès

- \* Accalmie sur presque l'ensemble de la réserve : opérationnalité des tous les 7 postes de patrouille (PP) et quelques postes rotatoire (eg : Bapela)
- \* Recyclage et remise à niveau des Eco gardes par les instructeurs ESAP et du CorPPN ;
- \* Mise en place d'un Centre pour la Coordination des Opérations (CCO) pour le suivi à temps réel des activités de surveillance du Bien ;

#### B. Difficultés

- \* Insuffisance des moyens financiers causée par la non libération à temps des fonds loués aux activités de gestion pour lesquelles les partenaires ont souscrits ;
- \* Persistance à l'exploitation semi industrielle des minerais dans le Bien suite à la présence des dragues appartenant à certains sujets chinoise dans les carrés miniers;
- \* Agrandissement de l'ancien site minier de Muchacha transformé en village sous l'impulsion de certaines autorités locales et certains chefs (chefferie de Bombo)

### 3.3.3. PERSPECTIVES OU CALENDRIER DES ACTIONS PLANIFIEES POUR L'ANNEE SUIVANTE AFIN DE PARACHEVER LES MESURES CORRECTIVES

- \* Ouvrir de nouvelles stations/secteurs dans la partie Nord-Ouest du bien pour renforcer et étendre les efforts de lutte anti-braconnage
- \* Poursuivre le processus de la démarcation participative physique des limites dans la partie Nord-Ouest du Bien;
- \* Organiser la capture des Okapis en vue de repeupler le zoo d'Epulu et promouvoir de nouveau le tourisme pour un financement durable de la gestion de la Réserve

- \* Poursuivre le développement des infrastructures de la Réserve pour permettre une gestion efficace du Bien
- \* Poursuivre le renforcement des capacités des éco-gardes et augmenter leur effectif.

### 3.3.4. PROGRES REALISEES VERS L'ETAT DE CONSERVATION SOUHAITE EN VUE DU RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL (DSOCR)

Le tableau ci-après donne quelques progrès réalisés par les gestionnaires pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril.

**Tableau :** Synthèse des quelques progrès réalisées par rapport aux recommandations pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril

RECOMMANDATIONS	PROGRES REALISEES
Poursuivre l'évacuation des groupes armés, fermer toutes les carrières minières artisanales, dans et aux alentours du bien, et mettre un terme au trafic illicite des ressources naturelles dont le braconnage de la	La reddition de certains groupes armés dont MaiMai, Aleze, Manu et Mangaribi. Fermeture des quelques carrés miniers dont celui de Bapela
Maintenir une couverture de surveillance efficace, tout au long de l'année, sur au moins 60% du bien en augmentant l'étendue et la fréquence des patrouilles et fournir les moyens techniques et financiers, à l'autorité de gestion, pour atteindre cet objectif	Une amélioration de la couverture de surveillance par rapport à l'année 2017 a été constatée : une couverture de 39,50 % (année 2017), 47,72% (en 2018) et 47,54% pour l'année 2019.
Continuer à développer les infrastructures de la Réserve et à acquérir les équipements nécessaires pour permettre une protection et une gestion efficace du bien	Construction des infrastructures sociales et de logement au sein du Bien : dispensaire Okapi, logement des cadres à Epulu et des éco-gardes dans le poste de patrouilles (eg :Adusa )



### 3.4. PARC NATIONAL DES VIRUNGA

#### 3.4.1. RÉPONSE DE L'ÉTAT PARTIE A LA DÉCISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

##### *A. Réaffirmer et rétablir l'autorité de l'ICCN comme autorité principale sur le territoire du parc et assurer la coopération avec les autres autorités compétentes, y compris les Forces armées et les autorités judiciaires, pour garantir l'efficacité de ses actions*

L'insécurité grandissante des années 2016 et 2017 avait conduit à une fermeture de postes de patrouille exposés aux attaques des groupes armés et à une concentration des effectifs sur les postes de patrouille stratégiques.

Pour rétablir l'autorité de l'ICCN sur le territoire du parc, 550 opérations de sécurisation du bien ont été conduites au courant de l'année 2019. Il s'agit là des résultats d'une collaboration confirmée entre ICCN, les FARDC et les équipes des Parcs frontaliers (Queen Elizabeth National Park, Ouganda et Volcanoes National Park,

Rwanda). Ces opérations ont visées les groupes armés FDLR et ADF, conduisant à la neutralisation de certains leaders de ces groupes. La maîtrise de ces groupes armés demeure encore fragile et nécessite une continuité des efforts.

Notons aussi qu'au courant de l'année 2019, l'implication des autorités nationales, provinciales et les FARDC a été aussi déterminante pour la réduction de nombre d'éléments armés au sein du territoire du Parc et la reprise du contrôle de plusieurs zones précédemment occupées dans le secteur nord par les ADF.

##### *B. Poursuivre le rétablissement de l'état de droit et l'application de la loi en neutralisant l'action des groupes armés afin d'endiguer leur emprise sur les populations civiles et l'exploitation illégale des ressources naturelles*

L'année 2019 a été marquée par une baisse nette du nombre des éléments armés présents au sein du bien et en périphérie. Estimé à environ 2500 personnes lors des premiers mois de l'année 2019, leur nombre est estimé entre 1000 et 1200 en Décembre 2019. Les résultats définitifs de rétablissement de l'état de droit res-

tent à confirmer et à consolider dans les années à venir. Présentement les écogardes exercent leurs prérogatives sur l'entièreté du territoire du parc, à l'exception de son extrémité septentrionale sous contrôle des quelques éléments des milices ADF et la zone de Masisi au sud.

##### *C. Encourager les activités opérationnelles transfrontalières avec l'Ouganda pour assurer la protection et la circulation des espèces itinérantes, telles que l'éléphant*

La coopération transfrontalière avec l'Ouganda et le Rwanda à travers le GVTC (Greater Virunga Tansborder Cooperation) a été effective en 2019, avec notamment la conduite de cinq patrouilles transfrontalières et des rencontres plus fréquentes entre les conservateurs des différentes aires protégées concernées.



Figure 11: Patrouille transfrontalière UWA - ICCN

La coopération transfrontalière a aussi été consolidée par la publication des résultats finaux du recensement des gorilles des montagnes et grands mammifères du massif transfrontalier des Virunga et de Bwindi-Sarambwe. De ces résultats, on note globalement une augmentation des individus au sein de la population de gorilles de montagne durant les cinq dernières années. Le PNVi abrite en lui seul une population estimée actuellement à 300 individus (58 individus en 1981). Cela a conduit l'UICN à revoir le statut de l'espèce, passée de l'espèce en danger critique « CR » vers l'espèce en danger « EN » bien qu'elle reste menacée dans tous les cas.

***D. Réprimer les trafics illégaux de charbon de bois organisés au départ du parc et promouvoir des énergies alternatives afin de satisfaire les besoins domestiques et économiques des populations locales***

#### **Trafics illégaux de charbon**

La production de charbon de bois dans la partie sud du Parc reste un défi important. Au courant de l'année 2019, 912 sacs de braises ont été saisis et 254 fours à charbons détruits pendant les pa-

trouilles organisées à cette fin.



Figure 8: Destruction de fours à charbon

De nouveaux envahissements pour la fabrication de charbon de bois ont été constatés dans le secteur sud (sous-secteur Nyiragongo) et au Nord, en périphérie de la ville de Beni.

Par ailleurs, certains sites de fabrication de charbon dans la partie nord du Parc ont été abandonnés par la population du fait de l'insécurité extrême causée par la présence des inciviques armés (ADF).

#### **Promotion des énergies alternatives**

Au courant de l'année 2019, une nouvelle centrale hydroélectrique a été rendue opérationnelle. Ceci remmène à 3 le nombre des centrales hydroélectriques en fonctionnement au parc.

***E. Lutter contre les envahissements illégaux en réaffirmant les limites du parc, en mettant fin aux activités agricoles en son sein et en promouvant le développement économique dans sa périphérie***

#### **Envahissements illégaux**

Concernant les envahissements, la surface totale occupée illégalement est es-

timée en 2019 à 18.5% de la surface du Parc (1 000 km<sup>2</sup>). Elle correspond à des zones de culture et de fabrication de charbon de bois. Cette surface était de 21% en 2017 et de 19,4% en 2018. D'une manière générale, la tendance des envahissements est en diminution au sein du Parc au regard des chiffres susmentionnés.

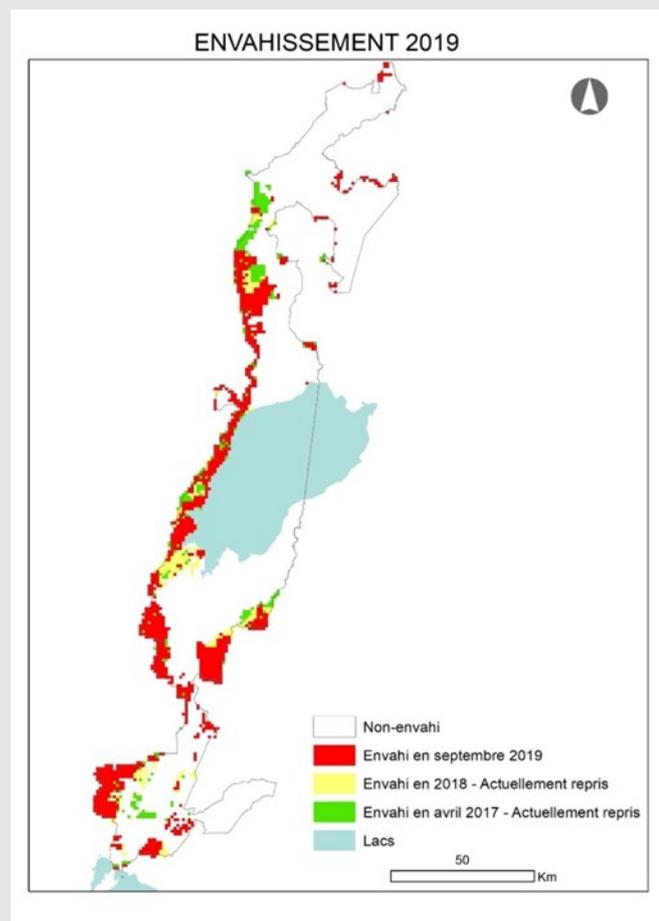


Figure 6: Carte des envahissements (Eté 2019). Cette carte illustre la reprise de plusieurs zones au cours des années 2017 et 2018

Quant aux envahissements historiques, une stratégie de concertation avec les communautés est mise en œuvre. Le parc s'y emploie avec ses programmes de développement basés sur le tourisme, l'hydroélectricité & l'appui à l'entrepreneuriat, l'agriculture & la pêche, ainsi que la construction des clôtures électriques (« Alliance Virunga »).



Figure :5 Extension de la clôture électrique, secteur centre

### Réaffirmation des limites du parc (construction des clôtures électriques)

En 2019 la construction des clôtures électriques s'est poursuivie pour protéger la zone sud du corridor écologique d'Ishasha reliant Virunga et le Queen Elizabeth Conservation Area (10 Km de longueur construit en 2018 et 16 Km en 2019). Il est prévu de construire au total 70 Km de clôture électrique sur le corridor écologique Virunga et le Queen Elizabeth Conservation Area.

La construction des clôtures électriques permettra la reprise de 60 km<sup>2</sup> au sein du Bien dont l'accès est contrôlé par des groupes armés et la diminution des conflits hommes-faune surtout dans les zones densément peuplées (notamment le piéfinement des cultures).

## F. Assurer la protection des ressources halieutiques et des écosystèmes du lac Édouard en luttant contre la pêche illégale, en rétablissant la gouvernance du bien et en promouvant l'exploitation durable du poisson au bénéfice des communautés locales

Au cours de l'année 2019, avec la création d'une brigade de pêche basée sur la rive Sud Est du Lac, le nombre d'embarcations illégales sur les eaux du Lac Edouard est stabilisé. En 2019, la présence des éco-gardes dans les enclaves légale de pêche et sur les axes de sortie a permis la saisie de près de 43 000 alevins pêchés illégalement, 114 filets, 710 hameçons, et 63 embarcations illégales.



Par conséquent, les captures de poisson par effort de pêche restent stables, témoignant d'un maintien de la biodiversité halieutique du Lac et d'un contrôle relatif des activités de pêche illícite. Une nouvelle convention régulant

Figure 7: Destruction matériel de pêche illicite

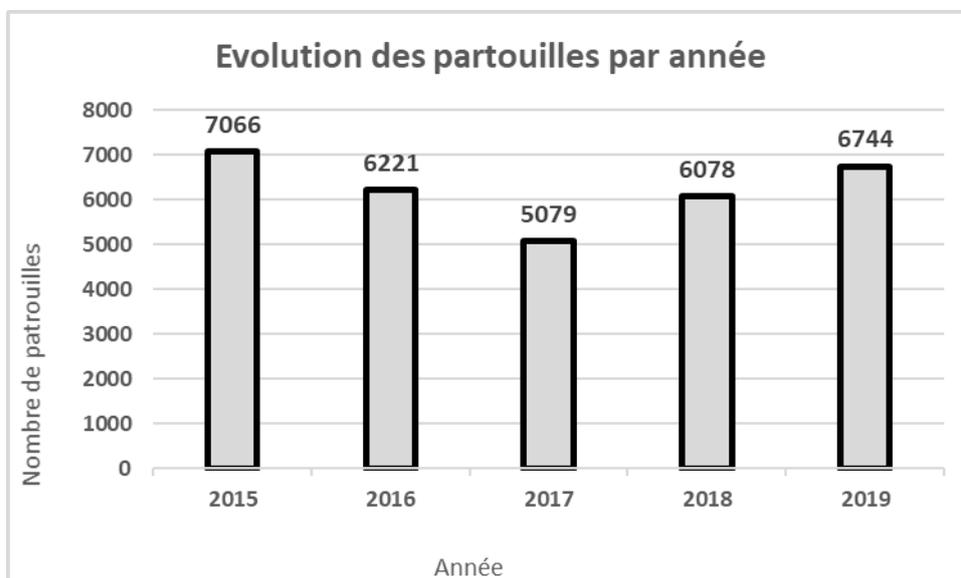
## G. Poursuivre la lutte anti-braconnage qui alimente les trafics internationaux et le commerce local

### organisation des patrouilles

En 2019, le nombre de patrouilles a augmenté de plus de 11% par rapport à l'année 2018 et plus de 30% par rapport à 2017. Il est revenu à un niveau comparable à l'année 2015 comme indique le tableau n° 2 ci-après.

Au total 7096 patrouilles ont été organisées dont 6 744 patrouilles pédestres (sous tente), 182 patrouilles de reconnaissances et 170 patrouilles lacustres.

Table 2: Evolution du nombre de patrouilles pédestres sur cinq ans



## Couverture des patrouilles

Pour l'année 2019, la couverture de patrouilles est de 42% de la superficie du Parc (cadrant de 2,5km x 2,5km) pour une distance parcourue de 64649 Km (dont 45000 Km pour les patrouilles terrestres). L'effort en termes d'homme-jours est de 20000. Quant aux patrouilles aériennes, la couverture est de 87% du territoire du Parc.

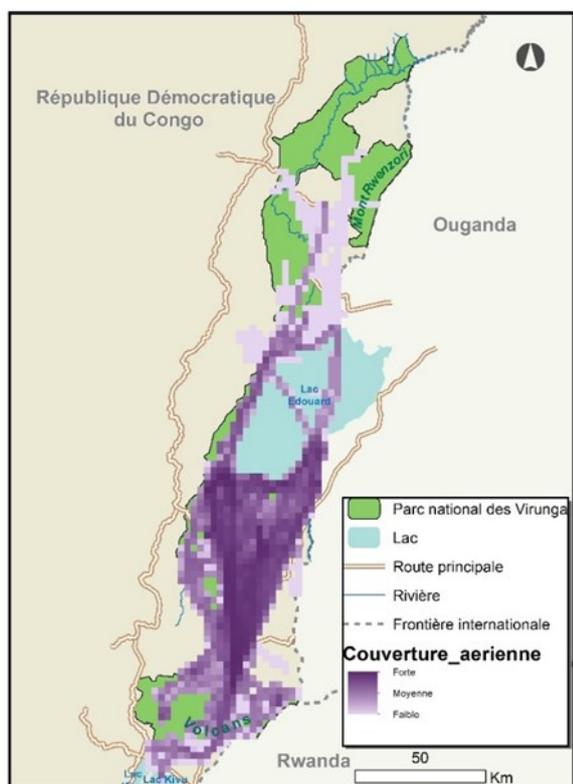


Figure 1: Couverture aérienne, grille de 2,5 x 2,5 km

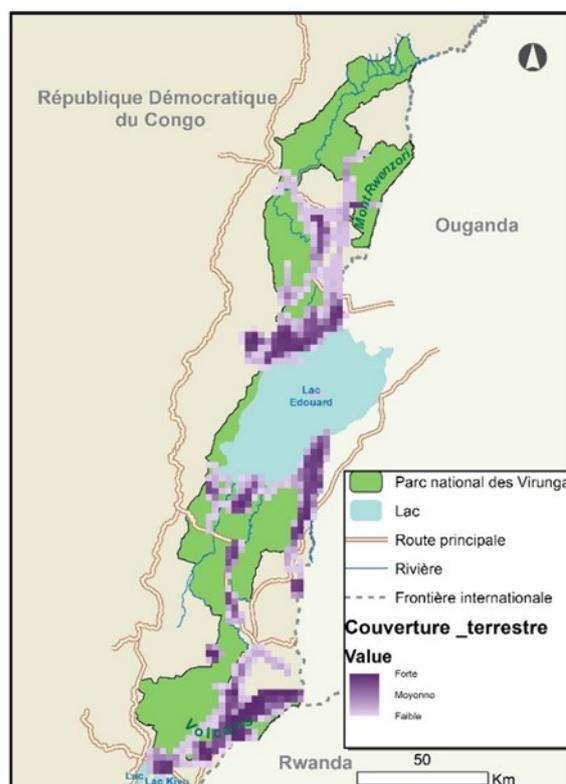


Figure 2: Couverture patrouilles pédestres, grille de 2,5 x 2,5 km

### H. S'engager à ne pas octroyer de concession d'exploitation pétrolière sur le territoire du bien

Le gouvernement n'a pris aucune mesure contraire à la conservation depuis le retrait des installations de la société SOCO du bien il y a plus de 4 ans.

### I. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre du programme de l'« Alliance Virunga » comme levier de développement et de pacification au bénéfice des populations locales à travers l'éco-tourisme, l'énergie renouvelable et l'agriculture durable

L'Année 2019 fut marquée par la fourniture d'énergie électrique à la ville de Goma– chef-lieu de la province où vit plus de deux millions d'habitants. Ces centrales hydroélectriques ont contribué à la création des emplois qui ont un double avantage pour la conservation : absorption des jeunes issus des groupes armés et le rétablissement de la sécurité au sein du bien, ce qui contribue à la réduction des zones non accessibles à la surveillance. A titre d'illustration, plus de 273 000 habitants bénéficient déjà d'éclairage public gratuit, tout comme 18 infrastructures sociales en territoire rural (hôpitaux, écoles, tribunaux etc.). Le produit issu de la vente pourrait contribuer à l'autofinancement du parc pour la pérennité des actions de conservation. Ci-dessous l'image illustrant l'électrification d'un quartier en périphérie de la ville de Goma pour l'électricité produit par le parc.



Figure 13: Eclairage public Goma

### *J. Poursuivre les efforts pour assurer la gestion du bien de façon professionnelle et pérenne en fournissant les moyens techniques et financiers à l'autorité de gestion pour atteindre cet objectif*

Le nombre de gardes est resté constant par rapport aux années précédentes (a atteint 748 éléments). Les effectifs civils travaillant dans la mise en place des programmes développement continuent d'augmenter. 16% du temps des gardes sur l'année 2019 a été consacré aux activités d'instruction.

Quant au moyen financier, le budget du Parc a augmenté en 2019, permettant ainsi de couvrir des coûts opérationnels qui s'élève à environ US\$11M. Ce budget est deux fois supérieur à celui de 2015.

Après huit mois de fermeture du tourisme en 2018, celui-ci a réouvert en Février 2019. Malgré la présence de l'épidémie d'Ebola, plus de 2500 touristes ont visité le Parc en 2019. Ceci pourrait augmenter dans les jours avenir jusqu'atteindre les nombre des années 2017, soit 5000 touristes par an.

### **ETAT DE LA BIODIVERSITE**

Les efforts supplémentaires ont été orientés sur le suivi écologique de la grande faune. Notons que les indicateurs biologiques de l'Etat de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR)

avaient été proposés par la mission de suivi réactif de 2018. Ceux-ci sont en cours d'harmonisation avec le Plan d'Aménagement et de Gestion 2020-25 du Parc, lui-même en cours de finalisation. Les DSOCR ainsi que le Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) seront transmis au Centre de patrimoine mondial et à l'UICN une fois ceux-ci validés par l'Etat partie.

Le recensement des grands mammifères (hors gorilles et chimpanzés) fut organisé en août 2018, de manière synchronisée avec les équipes de UWA-Queen Elizabeth afin d'éviter les doubles comptages. Il fut mené par observation aérienne en suivant la méthode de comptage total, dans les zones qui abritent les espèces concernées. Ci-dessus les résultats pour les espèces clés :

- \* Buffle (*Syncerus caffer*) : 732
- \* Cobe de buffon (*Kobus kob*) : 575
- \* Éléphant de savanne (*Loxodonta Africana*) : 133
- \* Topi (*Damaliscus korrugum*) : 439
- \* Waterbuck (*Kobus ellipsiprymnus*) : 45
- \* Hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) : 1542

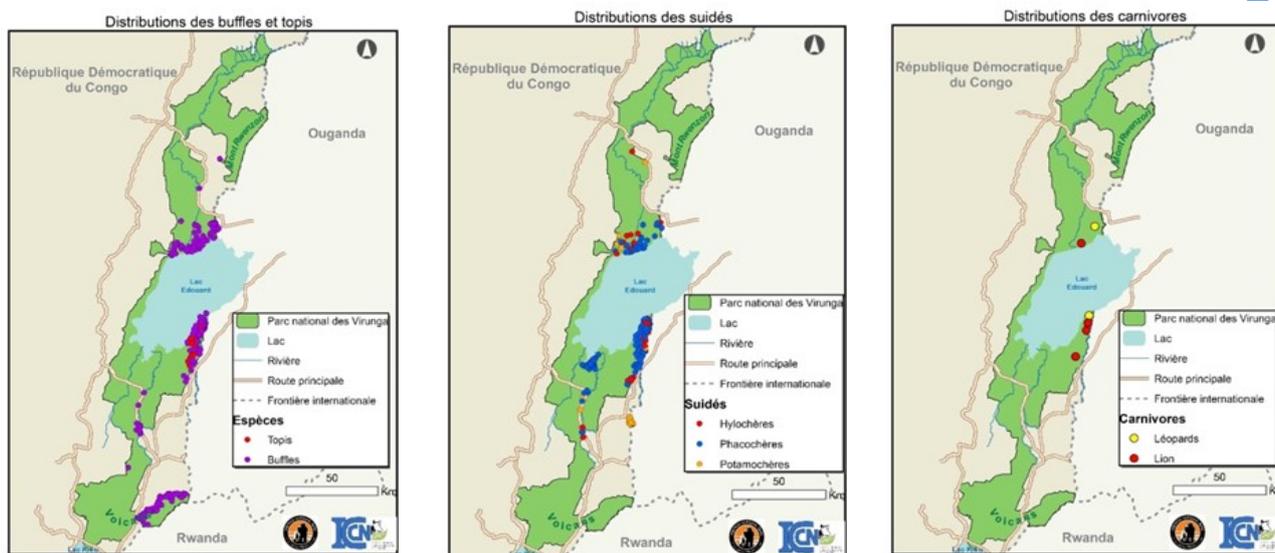


Figure 14: Distribution des observations de faune

Les lions sont, quant à eux, estimés à 20-30 individus (sur base des observations des gardes). Un nouveau comptage des grands mammifères est prévu en Juin 2020, ainsi qu'un comptage de lions et hyènes. Un système de caméras traps permettra de suivre les utilisations de corridors par les espèces et d'obtenir des observations visuelles d'espèces rarement observée (léopards). Il suivra la même méthodologie que le comptage de 2018.

## Eléphants

Le PNVi abrite des éléphants de savane, observés dans les secteurs Centre et Nord, et des éléphants des forêts, observés dans le secteur Sud (région des gorilles). Les premiers sont estimés à 185 individus qui traversent régulièrement la frontière avec l'Ouganda, ce qui rend leur comptage difficile. Les seconds sont estimés à une centaine d'individus. Leur comptage précis est rendu difficile par l'impénétrabilité de leur habitat qui les rend pour ainsi dire invisibles. Les estimations sont réalisées sur base du taux de rencontre et des traces qu'ils laissent derrière eux. Cependant, les deux popula-

tions sont victimes des quelques cas de braconnage : en 2019, 3 carcasses d'éléphants braconnés ont été retrouvées contre 6 en 2018 et 9 en 2017, soit une tendance décroissante suite aux efforts de surveillance.

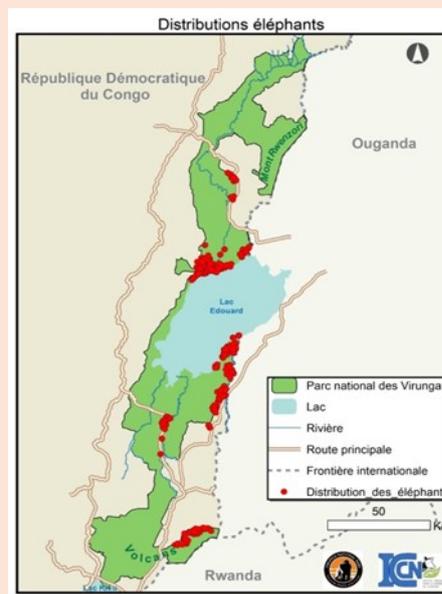


Figure 15: Distribution des éléphants

## Hippopotames

La population totale d'hippopotames (lac Edouard et rivières Ishasaha, Rutshuru, Rwindi et Semliki) est de 1496 individus en 2019, soit une population stable dans l'ensemble par rapport à 2018 (1542 individus). Depuis 15 ans maintenant, la population d'hippopotames varie entre 1000 et 2000 individus. La chute de la population observée entre les années 1970

et 2005 est endiguée. Les pertes ont néanmoins été majeures : la population d'hippopotames dans les années 1970 était estimée à 30 000 individus. La protection des hippopotames exige une forte mobilisation des gardes dans les zones concernées. Ce qui a constitué une priorité de 2019.

### Hippopotames

La population totale d'hippopotames (lac Edouard et rivières Ishasaha, Rutshuru, Rwindi et Semliki) est de 1496 individus en 2019, soit une population stable dans l'ensemble par rapport à 2018 (1542 individus). Depuis 15 ans maintenant, la population d'hippopotames varie entre 1000 et 2000 individus. La chute de la population observée entre les années 1970 et 2005 est endiguée. Les pertes ont néanmoins été majeures : la population d'hippopotames dans les années 1970 était estimée à 30 000 individus. La protection des hippopotames exige une forte mobilisation des gardes dans les zones concernées. Ce qui a constitué une priorité de 2019.

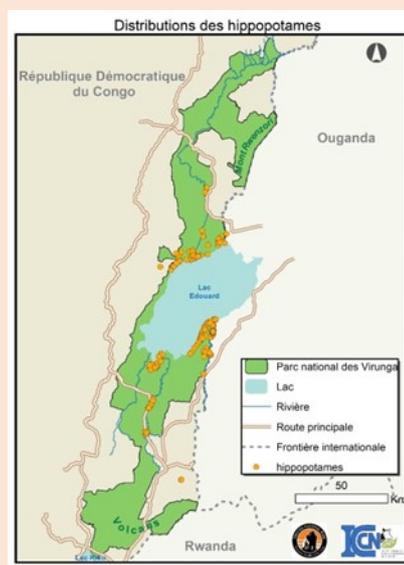


Figure 16: Distribution des hippopotames

### Gorilles de montagne

Les gorilles de montagne sont divisés en deux catégories : les gorilles habitués à la présence humaine (8 groupes complètement habitués et deux en habituation avancée) qui reçoivent les visites des touristes à raison de 1h par jour, et les gorilles non-habitués.

Les résultats finaux du recensement conduit en février 2016 dans le massif des Virunga dans le cadre de la Collaboration Transfrontalière du Grand Virunga (GVTC) ont été publiés au début de l'année 2019 et ci-dessous les données chiffrées :

- \* RDC : gorilles habitués 113, non-habitués 173, total 286 (186 en 2010) ;
- \* Rwanda : gorilles habitués 295, non-habitués 12, total 307 (268 en 2010) ;
- \* Uganda : gorilles habitués 10, non-habitué 1, total 11 (10 en 2010) ;
- \* Total du massif des Virunga : 604 (480 en 2010 dont 10 sans localisation spécifiée).

Depuis 2016, aucun gorille n'a été victime de braconnage au PNVi.

Plus au nord, la RDC abrite aussi quelques individus dans la Réserve de Sarambwe qui est adjacente au Bwindi Impenetrable Forest National Park en Ouganda. Un recensement mené en 2018 et publié fin 2019 par le GVTC estime la population à 460 individus.

Concernant les gorilles de plaine, les cinq individus présents dans le secteur du Mont Thasbirimu ont été observés en 2019. Leur état de santé est considéré comme satisfaisant par les équipes de vétérinaire travaillant avec le Parc. La si-

tuation sécuritaire est considérée comme bonne depuis la reprise de la zone, limitant les pressions sur les gorilles. Ceux-ci sont suivis par cinq patrouilles chaque semaine. Cependant cette population n'est pas viable en long terme.

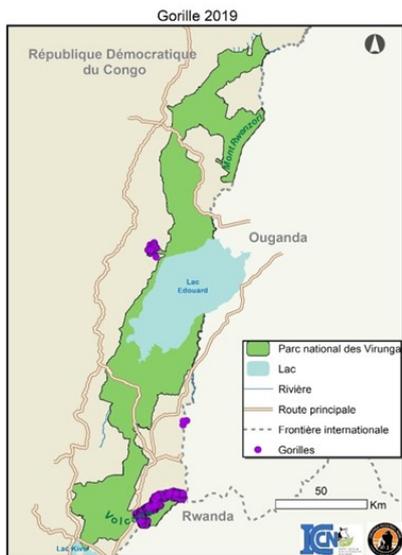


Figure 17: Gorilles de plaine (Secteur Tshabirimu) et de montagne (Secteur Mikenno)

## Chimpanzés

Les groupes de chimpanzés connus sont toujours observés. Là encore, aucun cas de braconnage ne fut signalé. Deux groupes continuent d'être suivis quotidiennement à Rumangabo et à Tongo. Le nombre d'observations de chimpanzés sont comparables entre 2019 et 2018 (12 000 observations), et en hausse par rapport à 2015-17 (environ 7 000 observations par an).

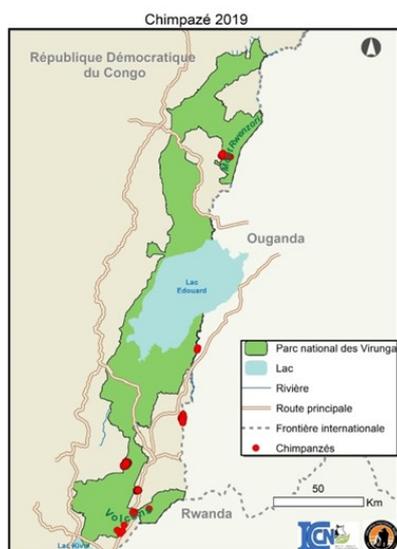


Fig. 18: Chimpanzés

Ces résultats indiquent que, en dépit du braconnage et des menaces sur l'habitat, les espèces-phare du parc (gorilles, éléphants, hippopotames, buffles) continuent à croître de façon progressive.

### 3.4.2. SUCCES ET DIFFICULTES RENCONTRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES CORRECTIVES

#### A. Succès

- \* Poursuite du programme de développement de l'« Alliance Virunga » dans les secteurs du tourisme, de l'hydroélectricité & de l'appui à l'entrepreneuriat, de l'agriculture & de la pêche. L'Année 2019 fut marquée par la connexion de la ville de Goma au réseau Virunga –chef-lieu de la provinciale du nord – kivu.
- \* Collaboration améliorée entre les autorités du parc, les autorités locales et provinciales, et les autorités de l'armée ; ce qui a contribué à une baisse des éléments armés présents au sein du Bien. Estimé à environ 2500 personnes lors des premiers mois de l'année 2019, leur nombre est estimé entre 1000 et 1200 en Décembre 2019.
- \* Augmentation de la couverture de surveillance du Bien. Au total 6 744 patrouilles conduites en 2019. Elles couvrent 42% de la superficie du Parc (patrouilles pedestres) et 87% du territoire du Parc (patrouilles aériennes)
- \* Diminution des envahissements au sein du secteur centre du Bien. **La surface totale occupée illégalement est estimée au troisième trimestre de l'année 2019 à 18.5% de la surface**

**du Parc** (1 000 km<sup>2</sup>). Cette surface était de 21% en 2017 et de 19,4% en 2018.

- \* Réouverture du tourisme en février 2019, après huit mois de fermeture en 2018.

## B. Difficultés

- \* Insécurité persistante dans le bien (environ 3 000 éléments armés qui opèrent dans le bien) rendant ainsi

très difficiles les opérations de protection, et conduisant à une persistance des activités illégales (braconnage, pêche illicite et production de charbon de bois) tout en mettant en danger la vie du personnel de surveillance du parc

- \* Empiètement du Bien par des implantations illégales de presque 20% du parc, la pêche illégale, l'exploitation de bois et le braconnage

### 3.4.3. PROGRÈS RÉALISÉS VERS L'ÉTAT DE CONSERVATION SOUHAITÉ EN VUE DU RETRAIT DU BIEN DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL

Le tableau ci-après ne donne que la synthèse sur les mesures correctives où il a été noté de progrès significatifs réalisés pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril.

**Tableau** : Synthèse des progrès réalisés par rapport aux recommandations pour la sortie du bien sur la liste des sites du Patrimoine Mondial en péril

RECOMMANDATIONS UNESCO	ACTIONS MISES EN OEUVRE
Poursuivre le rétablissement de l'état de droit et l'application de la loi en neutralisant l'action des groupes armés afin d'endiguer leur emprise sur les populations civiles et l'exploitation illégale des ressources naturelles	La collaboration avec les FARDC qui a conduit à la neutralisation de quelques leaders des groupes armés et à la reprise du contrôle de plusieurs zones précédemment occupées dans le secteur nord par les ADF
Réprimer les trafics illégaux de charbon de bois organisés au départ du parc et promouvoir des énergies alternatives afin de satisfaire les besoins domestiques et économiques des populations locales	Promotion des énergies alternatives : Une nouvelle centrale hydroélectrique a été rendu opérationnelle en 2019.
Poursuivre la lutte anti-braconnage qui alimente les trafics internationaux et le commerce local	Au total 6 744 patrouilles conduites en 2019. Elles ont couvert 42% (cadrant de 2,5km x 2,5Km) de la superficie du Parc (31 %, Année 2018). Les patrouilles aériennes ont couvertes 87% du territoire du
S'engager à ne pas octroyer de concession d'exploitation pétrolière sur le territoire du bien	Aucune décision contraire à la conservation n'a été prise par le gouvernement depuis le retrait des installations de la Société pétrolière (SOCO)
Poursuivre et renforcer la mise en œuvre du programme de l'« Alliance Virunga » comme levier de développement et de pacification au bénéfice des populations locales à travers l'éco-tourisme, l'énergie renouvelable et l'agriculture durable	Trois (3) centrales hydroélectriques sont actuellement opérationnelles avec comme effet la stimulation de l'entrepreneuriat : plus de 900 petites et moyennes entreprises créés dans les territoires ruraux périphériques depuis 2016.

Fait à Kinshasa, le .....

**Le Directeur Général de l'ICCN**

Pasteur Dr. Cosma WILUNGULA BALONGELWA

**NOTE D'INFORMATION DE L'ANNEE 2020 EN COMPLEMENT A L'ETAT DE  
CONSERVATION 2019 DES BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL  
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**0.0. INTRODUCTION**

Conformément aux directives du Comité du Patrimoine Mondial (CPM) en rapport avec l'état de conservation des biens du patrimoine mondial, la République Démocratique du Congo (RDC) avait soumis le rapport de l'état de conservation de 2019 pour ses cinq (5) sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Cependant, étant donné le contexte du COVID-19 et ses implications sur le fonctionnement à divers niveaux des services tant publiques que privés de toute l'humanité, la 44<sup>ème</sup> session du CPM n'a pas eu lieu et par conséquent le rapport 2019 de l'état de conservation des biens de la RDC n'a pas encore été examiné. Dans ce contexte, la RDC voudrait transmettre dans les lignes qui suivent les informations pertinentes complémentaires qui ont été enregistrées dans le cadre des efforts du maintien des VUE en exécution des mesures correctives respectives aux cinq (5) biens pour l'année 2020.

**1. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA (N° 139)**

Concernant la mesure relative au renforcement des efforts de lutte anti-braconnage, on note pour l'année 2020 la poursuite de la collaboration entre ICCN et les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC). Cette collaboration a eu comme résultats, entre autre, l'arrestation de 35 braconniers avec armes de guerres et dont 17 ont été déférés devant les juridictions compétentes.

Quant au maintien d'une surveillance efficace, comparativement aux années 2018 et 2019, l'année 2020 a connu un progrès significatif en termes de nombre des patrouilles réalisées, soit 744 patrouilles (447 patrouilles en 2018, 630 patrouilles en 2019). Notons que la couverture des patrouilles aériennes a été de 100% de l'étendue du parc et des Domaines de chasse adjacents.



Comme autre réalisation important dans l'amélioration de la gestion du bien, il faut noter le suivi de la faune. Le Parc national de la Garamba (PNG), avec l'appui financier du patrimoine mondial, a renforcé le suivi des éléphants à travers l'opération de pose de collier satellite. A ce jour, le nombre d'éléphants suivis avec collier est de 38 individus avec un objectif d'attendre 50 individus en 2021.

## **2. PARC NATIONAL DE KAHUZI - BIEGA (N° 137)**

Par rapport à l'évacuation des groupes armés du bien, il n'y a pas eu un grand progrès, sauf l'engagement de cessation des hostilités fait par 70 groupes armés à travers une déclaration au cours de la réunion du gouvernement provincial du Sud-Kivu tenue le 17 septembre 2020 à Bukavu (Murhesa).

(<https://www.radiookapi.net/2020/09/17/actualite/securite/rdc-pres-de-70-groupes-armes-signent-un-cessez-le-feu-murhesa>).

Par ailleurs, un effort substantiel a été réalisé en 2020 et traduit par la condamnation de 27 braconniers par les cours et tribunaux (militaire et civil) de Bukavu : Huit (8) condamnations (RP 1630) ; dix-sept (17) condamnations sous RP 300 et deux (2) condamnations sous RP 375.

Quant au processus de démarcation participative de limites et études socio-économiques en basse altitude (Nzovu), il a été procédé en 2020 à l'identification des villages qui sont à l'intérieur du site. Le processus étant en cours, les résultats seront disponibles avant la fin de l'année 2021 et seront mis à profit dans le cadre du projet de survol planifié durant l'année.

## **3. RESERVE DE FAUNE A OKAPI (N° 718)**

La question de l'évacuation des carrés miniers artisanaux et semi-industriels a été une priorité pour l'année 2020. L'opération d'évacuation, après sensibilisation, a conduit à la fermeture de la carrière dénommée Bapela (au centre -Est) par l'expulsion d'environ 5000 creuseurs artisanaux. Actuellement une position rotatoire de 15 éco-gardes a été installée dans le secteur pour empêcher la réouverture de la dite carrière.

En attendant le recrutement de soixante (60) nouveaux candidats Eco-gardes, durant l'année 2020 les efforts ont été plus orientés vers la remise à niveau de 134

anciens gardes. Cette session a porté sur la tactique d'infanterie, l'intervention rapide afin de faire face aux attaques sporadiques des inciviques enregistrées dans la zone Sud-Ouest et Sud-Est de la réserve en particulier.

Avant l'opérationnalité de la démarcation participative de la limite Ouest de la réserve, durant l'année 2020, le site a effectué une campagne de sensibilisation des autorités provinciales et territoriales à Bunia et à Mambasa afin d'obtenir leur implication dans le processus qui est planifié en 2021.

#### **4. PARC NATIONAL DE LA SALONGA (N° 280)**

Du rapport de la mission de suivi réactif effectuée par les experts de l'UNESCO-UICN en janvier 2020, l'Etat partie a mis l'attention sur 3 préoccupations soulevées par la mission à savoir :

1°. La finalisation de la démarcation des limites du parc et le renforcement de l'autonomisation des communautés riveraines. Comme acquis pour l'année 2020, on peut citer l'octroi d'un appui financier de l'UNESCO d'une hauteur de Dollars American de Deux cents cinquante mille (250000 USD). En attendant le démarrage des activités en 2021, des actions préparatoires ont été menées avec des orientations du Centre du patrimoine mondial et ont porté essentiellement sur les contacts avec les autorités et les représentants des communautés locales.

2°. Un projet de renouvellement d'accord de partenariat de cogestion entre ICCN et WWF est en pleine discussion et pourrait être signé avant la fin de ce premier trimestre 2021. Ceci contribuera à rassurer la durabilité de la gestion de ce grand massif forestier et cheminer vers le retrait du site de la liste en péril.

3°. Concernant la position de la RDC par rapport à l'exploration et/ou exploitation pétrolière, tout en reconnaissant qu'il n'y a, à ce jour, aucune activité pétrolière sur le périmètre du bien, le ministre de l'environnement du nouveau gouvernement sera sensibilisé pour la signature d'une lettre de clarification de la position finale de l'Etat partie.



## 5. PARC NATIONAL DES VIRUNGA

Outre le dernier rapport de l'état de conservation, il n'y aucune information complémentaire pour l'année 2020 si ce ne sont que les éléments contenus dans le rapport de l'état de conservation de 2019.

Fait à Kinshasa, le 12 MARS 2021



Pasteur Dr Cosma WILUNGULA BALONGELWA